

PROGRAMME

reperere

RÉSEAU D'ÉCHANGE ET DE PROJETS SUR LE PILOTAGE
DE LA RECHERCHE ET L'EXPERTISE



Colloque final Programme REPERERE

**Transition écologique :
quels partenariats
entre recherche
et société civile ?**

15 et 16 mai 2014

Organisé par
le ministère de l'Écologie, du Développement
durable et de l'Énergie (MEDDE)

En partenariat avec
l'Alliance nationale de recherche
pour l'environnement (Allenvi)

Lieu du colloque
Ministère de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche

www.programme-repere.fr

Sommaire

1 • Introduction

2•3 Programme du colloque

Projets REPERE 2011-2013

5 • Co-Construction d'une relation durable entre INRA et FNE • INRA-FNE

9 • Conservation de la biodiversité en région méditerranéenne : une interface recherche-gestion pour identifier les enjeux et alimenter les processus de décision • MEDINA

13 • Mobilité, Accueil et Stratégies Territoriales durables des Espaces Ruraux : pour une co-construction d'une plateforme de recherche-action • MASTER

18 • Payer pour l'environnement? REDD&PSE entre marchandisation et développement équitable • REDD&PSE

22 • Place des méthodes alternatives en expérimentation animale dans le domaine santé-environnement : prise en compte des attentes sociétales • PICASO Alternatives

26 • Prise en compte de la dimension patrimoniale dans la définition de la durabilité des modes d'exploitation des ressources aquatiques • DIMPAT

31 • Reconnaissance sociale et réglementaire de l'innovation variétale par la sélection participative pour les agricultures biologique et paysanne • RESORIV

35 • Retour sur une collaboration entre chercheurs et associations autour de la précarité énergétique

38 • Savoirs des sciences la nature, des sciences humaines et savoirs « profanes » s'associent pour une co-construction des connaissances • 3SCED

42 • Volontaires pour une Observation Citoyenne de l'Environnement • VOCE

Projets REPERE 2010-2011

48 • Biodiversité 2.0

50 • Cahier des charges de l'éconavigation (élaboration d'une charte) • EcoNav

52 • Changement de paradigme en Santé - Environnement.
Le cas de l'hypersensibilité et des perturbateurs endocriniens

54 • Co-construction des savoirs et des décisions dans la recherche :
l'exemple de la sélection participative en agri-environnement

56 • Coexpertise sur les revêtements utilisant des nano-composés • CoExNano

58 • De la thématization publique des nano-activités
au « copilotage de la recherche » : tendances et tensions

60 • Suivis bénévole et scientifique des contaminations microbiologiques du littoral d'Oléron • BESTMILITT

• Comment renforcer la participation de la société civile en matière d'expertise : le cas des politiques en matière d'air • APPA
Cf. www.appa.asso.fr/national/Pages/article.php?art=488

Colloque final Programme REPERE

Transition écologique : quels partenariats entre recherche et société civile ?

Comprendre et promouvoir, à partir d'un échantillon sélectionné de partenariats entre recherche et société civile, les formes de coopération qui, par leurs pratiques et leurs attendus, semblent les plus susceptibles de produire des connaissances adaptées aux besoins de la transition écologique et sociale et adoptées par la société, telles sont les intentions du programme REPERE lancé en 2009 par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Au cours de son histoire, la recherche – par ses méthodes, son organisation, ses modes de collaboration – a contribué à l'évolution des grands défis sociétaux. De nos jours, les mutations économiques et sociales en cours requièrent des connaissances, des technologies et des solutions susceptibles d'accompagner tous les acteurs sociaux. Elles interpellent ainsi les orientations et la programmation de la recherche. Une posture attentive des chercheurs et de leurs institutions est alors requise, et se trouve pertinente face aux défis environnementaux.

Engager une telle évolution suppose une phase d'innovation et d'expérimentation. C'est l'objet du programme REPERE que d'étudier et de développer un nouveau modèle de recherche propre à favoriser la transition sociale et écologique. Chaque projet soutenu par le programme REPERE est d'abord un prototype, une étude de cas de collaboration entre recherche et société impliquant ses acteurs à de nombreuses échelles de temps ou d'espace : les chercheurs et les institutions de recherche mais aussi les associations, depuis les fédérations nationales jusqu'aux petites et moyennes organisations qui constituent généralement un angle mort des dispositifs de recherche. Bien que chacun des projets soutenus présente d'irréductibles particularités, leur conjonction devrait permettre de dessiner les lignes de force d'une alliance bien comprise entre recherche et société, dans le domaine de l'environnement.

L'objet du colloque des 15 et 16 mai 2014 est d'échanger sur les pratiques mises en place par REPERE et d'élaborer des modèles génériques de coopération susceptibles d'inspirer dans les années à venir les politiques de recherche en environnement aux niveaux local, national et international. Ces politiques devraient ainsi pouvoir répondre au mieux aux défis que pose à tous la multiplicité des transitions engagées.

On s'attend à établir des recommandations autant à l'attention de ceux qui porteront à l'avenir de tels projets coopératifs, qu'aux ministères chargés de la recherche et de l'environnement, aux organismes de recherche, aux associations, aux équipes de recherche de l'université et des organismes de recherche dans le champ de l'environnement et du développement durable.

9h15	<i>Café</i>
9h30	Accueil
9h45	Introduction Bruno VERLON, adjoint au commissaire général au développement durable
10h00	Présentation du programme REPERE : Genèse, objectifs, principes, originalité Marie-Christine BAGNATI et Patrice BUESO, service de la recherche du MEDDE
10h30	Intervention de mise en perspective Cynthia FLEURY, professeur de philosophie politique à l'American University of Paris
11h00	<i>Pause</i>
11h30	Présentation des apports des projets pour leur thématique et de leurs enseignements pour les questions du programme REPERE Animation : Yves LE BARS, conseiller du programme Suzanne DE CHEVEIGNÉ (Centre Norbert Elias), John THOMPSON (CEFE-CNRS) et Michèle TIXIER-BOICHARD (INRA) : porteurs de projets REPERE et leurs partenaires associatifs
13h00	<i>Déjeuner sur place</i>
14h30	Une typologie des projets REPERE Motivations à l'origine des partenariats, diversité des configurations Agathe DUFOUR et Jean-Baptiste NARCY, AScA • Jean-Michel FOURNIAU, Ifsttar, discutant
15h30	Présentation de l'approche RRI (Responsible Research and Innovation) et les actions MMLs (Mobilisation and Mutual Learnings) Gilles LAROCHE, DG Recherche, Commission européenne (en visioconférence)
16h00	<i>Pause</i>
16h30	Comment se déterminent les coopérations entre société civile et recherche (analyse de 14000 projets européens - Projet CONSIDER) Martine REVEL, sociologue, Ceraps, Lille
17h15	Synthèse Loïc BLONDIAUX, politiste, Paris 1 Panthéon Sorbonne
18h00	<i>Poursuite des échanges autour d'un verre</i>

9h00	<i>Café</i>
9h30	Présentation des conclusions et recommandations du programme REPERE pour la participation des associations à la programmation de la recherche et aux activités de recherche Jean-Pierre ALIX, président du comité d'évaluation REPERE
10h00	Session 1 • Recommandations pour les partenariats entre chercheurs et associations Présidence de la session : Bernard ANCORI , université de Strasbourg. Intervenants : Audrey COREAU (AgroParisTech) et Elise DEMEULENAERE (CNRS), tiers-veilleuses de projets REPERE, Véronique GRANIER (Institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions) et Jean MASSON (INRA) porteurs de projets REPERE.
11h15	<i>Pause</i>
11h45	Session 2 • Recommandations pour l'évaluation : principes et pratiques de l'évaluation, pertinence et excellence de la recherche Présidence de la session : Matthieu CALAME , fondation Léopold Mayer. Intervenants : Paul ARNOULD , délégué scientifique à l'AERES ; Edith LEGOUY , déléguée à l'évaluation de l'INRA ; Laurent MAILLOT , conseil régional d'Ile-de-France (à confirmer) ; Claude MILLIER , NSS-Dialogues.
13h00	<i>Déjeuner sur place</i>
14h30	Session 3 • Recommandations pour la gouvernance de la recherche et des associations Présidence de la session : Françoise GAILL , CNRS Intervenants : Raymond COINTE , directeur général de l'INERIS ; Maurice HÉRAL , responsable du département environnement et ressources biologiques à l'ANR ; Didier HOFFSCHIR , ministère de la Recherche/DGRI ; Marc LÉVY , GRET.
15h45	<i>Pause</i>
16h00	Conclusions et recommandations des trois sessions Yves LE BARS , conseiller du programme
16h15	En quoi la démarche REPERE est-elle appropriée pour accompagner la transition écologique ? Table ronde de clôture animée par Anne-Sophie GODFROY , Paris Sorbonne. Intervenants : Jean-Claude BÉVILLARD , vice-président FNE ; Corinne BOUCHOUX , sénatrice du Maine-et-Loire et membre de l'OPECST, Jean-Marc BOURNIGAL , président de l'IRSTEA et vice-président d'AllEnvi ; Marie RENNE , chef de la délégation au développement durable (MEDDE/CGDD).
17h15	Remerciements : Laurent TAPADINHAS , directeur de la recherche et de l'innovation au MEDDE.

INRA-FNE

Co-construction d'une relation durable entre l'INRA et FNE

Coordinateur

Valérie Toureau, INRA

valerie.toureau@paris.inra.fr - www.inra.fr

Tiers-veilleur

Brice Laurent, Centre de sociologie de l'innovation

brice.laurent@mines-paristech.fr

Partenaires

L'INRA [Institut National de la Recherche Agronomique] est un organisme public de recherche finalisée dans

les trois domaines de l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

FNE [France Nature Environnement] est une fédération d'associations porteuses d'enjeux environnementaux.

Les porteurs du projet

Pour l'INRA : Michèle Tixier-Boichard,
directrice scientifique adjointe Environnement
michele.boichard@jouy.inra.fr

Pour FNE : Jean-Claude Bévillard, vice-président,
responsable du réseau agriculture, agriculture@fne.asso.fr

Présentation du projet

Ce projet associant l'INRA et FNE a pour objectif de construire conjointement les fondements d'une relation structurée et pérenne entre les deux institutions. Le projet repose sur une démarche de dialogue définie préalablement entre les deux acteurs. Le processus a été conduit autour des idées clés suivantes : **se comprendre** (définir le cadre du dialogue, identifier des thèmes d'intérêt commun) ; **approfondir une thématique** prioritaire d'intérêt commun pour soutenir la démarche ; **partager** (élargir le cadre du dialogue au sein des deux structures) ; **se transformer?** (identifier les enrichissements réciproques des réflexions) ; **se réengager?** (reconduire la démarche sur d'autres sujets d'intérêt commun, aboutir à une convention-cadre...). Les étapes clés ont ainsi consisté à : mettre en place un comité de liaison pour mener le projet ; faire un panorama des interactions existantes ou ayant existé entre les deux partenaires ; choisir une thématique d'intérêt

commun : l'**agroécologie** a été retenue pour conduire la démarche ; travailler en ateliers préparatoires portant sur des sous-thématiques de l'agroécologie pour approfondir les discussions ; organiser un séminaire pour élargir le dialogue au sein des deux structures ; analyser *a posteriori* le processus et en tirer des enseignements.

Les enjeux portés par le projet

Si des relations et des coopérations existent déjà depuis longtemps entre l'INRA et FNE, l'objectif de ce projet est de franchir un pas supplémentaire en examinant les voies d'une relation structurée et pérenne, tout en veillant à ce que cette évolution soit partagée au sein des deux organisations et qu'elle enrichisse les réflexions de façon réciproque : la question générique sous-jacente de ce projet étant « comment organiser et développer le dialogue et la coopération entre d'une part, un institut public de recherche finalisée et, d'autre part, un réseau d'associations de



protection de l'environnement? ». Il est également attendu de ce projet qu'il contribue à faire émerger des attentes sur les orientations, objets ou modalités de la recherche agronomique, des questions de recherche ou encore des pistes concrètes de coopération.

Les principaux enseignements du projet

De façon spécifique entre l'INRA et FNE

Globalement, les débats ont fait apparaître des attentes réciproques fortes, liées au statut de chacun des deux acteurs et dépassant les interactions existantes. En tant qu'organisme public de recherche finalisée, l'INRA doit intégrer dans l'orientation de ses recherches les points de vue et attentes des différentes composantes de la société. En tant qu'organisation représentative de la société civile sur les questions environnementales, FNE souhaite que la recherche s'empare de ces questions pour, d'une part, faire avancer les connaissances dans ce domaine et, d'autre part, pouvoir fonder ses positions et ses revendications sur une expertise scientifique. Le projet a notamment permis de mettre en exergue que: la connaissance mutuelle est parcellaire et nécessite d'être améliorée; la compréhension réciproque des deux acteurs, très différents de par leurs missions, postures et activités, est un facteur clé pour développer les relations; les deux acteurs ont des complémentarités à explorer et à valoriser du fait de leurs rôles respectifs et distincts dans la société, de leur intérêt pour les mêmes objets et de leur organisation territoriale; le croisement des regards et des savoirs est intéressant et important pour avancer dans les connaissances et l'action; la capacité d'interpellation mutuelle, chacun dans son registre, est à préserver.

De façon générique

Au-delà d'une meilleure connaissance mutuelle des différents acteurs, de la compréhension et du respect des différences liées aux missions et activités de chacun, le projet a également permis de souligner l'importance de: proposer un cadre de dialogue serein qui permette d'approfondir les thématiques d'intérêt partagé, de confronter et d'échanger les connaissances et les points de

vue, pour maintenir une capacité d'interpellation réciproque et constructive entre recherche publique finalisée et société civile, dans un objectif d'intérêt général; accepter qu'il y ait des différences de regards et d'approches sur un même objet et que des désaccords puissent exister: garder en mémoire que l'analyse critique et contradictoire est consubstantielle à la démarche de recherche et, en même temps, être attentif à ne pas tirer de conclusions hâtives des controverses ou des prises de position marquées qui peuvent en résulter; avoir conscience que toute interrogation ne débouche pas forcément sur une question de recherche et que, par ailleurs, certaines de ces interrogations dépassent le seul cadre de la recherche et sont, par exemple, du registre de la décision publique et/ou des acteurs qui composent la société; s'appuyer sur les complémentarités entre les acteurs pour construire des projets d'intérêt collectif; s'organiser dans la durée, notamment dégager des priorités et trouver les moyens (humains et financiers) pour mener des projets communs.

Valorisation du projet

Les actions à venir:

- diffusion du rapport au sein des deux structures;
- production d'un article dans *Le Courrier de l'environnement* de l'INRA;
- production d'articles dans des revues spécialisées dans le domaine des relations science-société.

Les suites données au projet

Sans pour autant prétendre que la relation entre l'INRA et FNE est désormais structurée et durable, ce projet de co-construction a permis de poser les premières bases pour qu'elle puisse le devenir. Le souhait commun est de s'appuyer sur les enseignements acquis à l'issue de ce projet pour poursuivre la démarche de co-construction amorcée et franchir un cap supplémentaire dans les relations. Afin d'installer ce projet dans la durée et impulser une dynamique nationale pour les deux structures, l'INRA et FNE comptent signer un protocole d'accord et pérenniser un comité de liaison pour développer conjointement les actions identifiées lors du projet.



Les apports du projet

Sur la thématique de l'agroécologie

Si aucune connaissance nouvelle au sens strict n'a été produite sur la thématique de l'agroécologie, une meilleure connaissance réciproque des approches, problématiques traitées et actions de chacun a pu être développée, en particulier sur les 4 sous-thématiques choisies : la conception et la transition de systèmes agricoles ; l'agroécologie du paysage ; l'étude intégrative des interactions biotiques dans les agroécosystèmes ; et l'évaluation multicritère des agroécosystèmes et services écologiques. Les pistes de coopérations discutées et identifiées (sujets d'intérêt, modalités...) pourraient, à terme, aboutir à des coopérations originales et, potentiellement, produire des connaissances nouvelles. En particulier, deux thèmes d'intérêt commun ont émergé : la co-construction d'indicateurs, dans l'optique de proposer des outils de diagnostic et de suivi de la biodiversité, et l'établissement de scénarios d'évolution d'occupation des sols et des paysages.

Sur la démarche de dialogue

Le principe même de co-construction et d'expérimentation d'une méthode de dialogue était au cœur du projet. La démarche élaborée a favorisé l'expression de tous (lors des ateliers et du séminaire) pour une connaissance mutuelle accrue et une meilleure compréhension des missions, postures, fonctionnements et activités de chacun. Notamment, le croisement des regards et l'échange de références concrètes (actions de terrain, résultats de recherche...) sur les mêmes objets a été riche d'enseignements. Les discussions ont permis de faire émerger de nombreux points de convergence mais aussi des différences de posture, d'approche ou de regard sur des sujets d'intérêt commun qui ont été riches d'enseignements réciproques. Ainsi, sans qu'il y ait forcément eu de désaccord profond sur les sujets débattus, dans certains cas, il a été constaté que les deux acteurs n'ont pas la même vision du sujet et que, de ce fait, ils ne regardent pas la même chose. Globalement, le constat a été fait que ces diverses approches peuvent néanmoins être complémentaires et sources d'enrichissement. Cette différence de regard sur les mêmes objets n'a pas rompu le dialogue et semble avoir engendré une curiosité mutuelle. Sur certains sujets, elle a même laissé entrevoir la possibilité, en décalant le regard de chacun, d'une approche renouvelée des questions.

Pour le programme REPERE

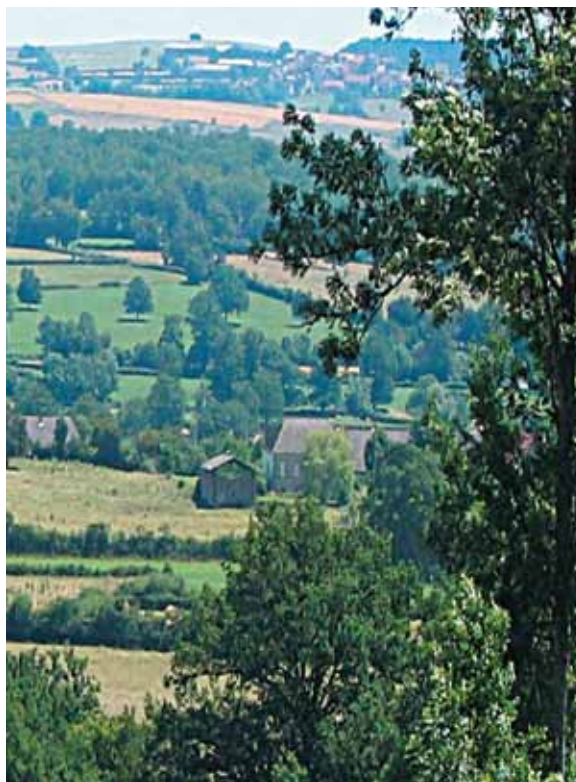
Le projet INRA-FNE s'inscrit pleinement dans l'objectif visé par le programme REPERE de renouvellement des relations entre recherche et société sur les enjeux de développement durable.

L'apport le plus original de ce projet réside sans doute dans sa double approche : soit, d'une part, une démarche de dialogue à caractère expérimental conduite en co-construction et, d'autre part, un cadre de dialogue défini autour d'un thème d'intérêt commun, en l'occurrence l'agroécologie. C'est la combinaison des deux, méthode et thème, qui a permis d'approfondir les échanges, d'aboutir à un dialogue constructif et de dégager des pistes concrètes de coopération.

Même si, au final, ce projet n'aboutit pas à une solution « clé en main », transférable au développement global des relations entre les organismes publics de recherche finalisée et les organisations de la société civile, les enseignements qui en sont issus, qu'ils soient spécifiques à l'INRA et à FNE ou génériques, sont riches et devraient pouvoir servir à d'autres acteurs œuvrant dans ces domaines.

Les apports du projet pour l'INRA et FNE

Le projet INRA-FNE a permis non seulement d'expérimenter une méthode de dialogue dont la vocation est d'être



poursuivie, mais également de développer les connaissances mutuelles sur l'agroécologie, qui ont elles aussi vocation à être approfondies. Le souhait commun est de poursuivre la démarche de co-construction amorcée. Ce projet a en particulier permis à l'INRA et à FNE d'identifier un certain nombre d'actions qu'ils souhaitent développer conjointement. Pour cela, un comité de liaison INRA-FNE va être mis en place. Il aura pour rôle, dans le respect des missions de chacun, de dégager des thèmes de réflexion d'intérêt commun, ainsi que de favoriser les coopérations et la mise en œuvre des actions, notamment celles identifiées lors du projet et décrites ci-après.

À court et moyen termes: il s'agira de développer des lieux d'interaction et de co-construction.

Afin de poursuivre les échanges et la structuration des relations dans le respect des missions de chacun, les deux partenaires se sont accordés sur l'intérêt de renouveler l'organisation d'un séminaire annuel sur un sujet d'intérêt commun défini conjointement. Outre le partage de connaissances, l'objectif sera de proposer un cadre de dialogue entre chercheurs et militants associatifs permettant de croiser les regards, les approches, les actions, les résultats et les interrogations et, ainsi, de favoriser une interpellation réciproque et constructive sur le thème retenu (à cet égard, les enseignements du projet REPERE trouveront leur prolongement direct). Il est également prévu de s'appuyer sur les dispositifs territoriaux respectifs pour organiser des rencontres de terrain sur des thématiques d'intérêt partagé afin de favoriser les échanges entre chercheurs de l'INRA et associatifs de FNE. D'autre part, le manque de relations entre l'INRA et FNE a été clairement identifié notamment sur certaines thématiques d'intérêt partagé liées aux milieux naturels. Sur ce point spécifique, il a été décidé de mettre en relation les personnes qui coordonnent les réseaux Forêt et Eau à FNE avec l'équipe qui dirige le Département Ecologie des Forêts, Prairies et milieux Aquatiques (EFPA) de l'INRA. Par ailleurs, des instances, des dispositifs ou des projets de l'INRA ont été identifiés comme potentiellement intéressants pour coopérer avec FNE, tant au niveau de l'orientation des recherches que d'actions concrètes de terrain. Devant la diversité de ces lieux, il a été décidé d'en choisir un au sein de l'INRA et, réciproquement, un au sein de FNE pour tester concrètement les modalités d'interactions et pour ensuite élargir la démarche à d'autres lieux. Ce sera un des premiers chantiers à conduire par le futur comité de liaison INRA-FNE.

Sur un plus long terme: il s'agira de poursuivre les réflexions sur des questions d'intérêt partagé dont les contours, modalités et objectifs ne sont pas assez bien

définis aujourd'hui ou qui dépassent le simple cadre de relations bilatérales entre l'INRA et FNE, comme par exemple l'interaction des différents savoirs ou encore l'identification et la mise en réseau des données. Cela nécessite un travail dans la durée pour clarifier les attentes et les objectifs de chacun mais également pour identifier des projets concrets et en déduire des types de coopération pertinents.

Les apports pour les membres du comité de liaison du projet et le tiers-veilleur

Les membres du comité de liaison du projet INRA-FNE et le tiers veilleur considèrent que ce projet offre un exemple intéressant du soutien possible, par l'intermédiaire du programme REPERE, à la construction de relations réflexives et productives entre les organisations de la société civile et les instituts de recherche publique. La démarche initiée a permis de montrer qu'il était possible d'amorcer un dialogue constructif et d'en tirer des enseignements importants sur lesquels s'appuyer pour co-construire, dans la durée.

De façon générale, s'il est essentiel d'identifier des formes d'interactions adaptées au développement des relations entre organismes de recherche publique et associations de la société civile, il semble tout aussi nécessaire de penser aux modalités concrètes de soutien à leur mise en œuvre dans la durée, en particulier pour le milieu associatif (soutien à la mobilisation des ressources humaines et financières dans le temps).



MEDINA

Conservation de la biodiversité en région méditerranéenne :
une interface recherche-gestion pour identifier les enjeux
et alimenter les processus de décision

Coordinateur

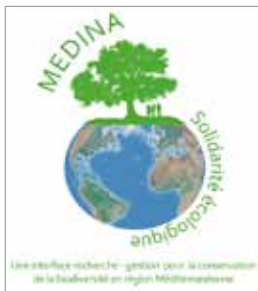
John Thompson, CEFE, CNRS, john.thompson@cefe.cnrs.fr

Tiers-veilleur

Audrey Coreau, écologue, Centre Alexandre-Koyré

Partenaires

- UMR 5175 Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (CEFE)
- Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R)



Présentation du projet

Les sciences de la conservation tentent aujourd'hui d'apporter un éclairage scientifique sur la complexité des mécanismes qui pilotent la dynamique des systèmes écologiques. Cette

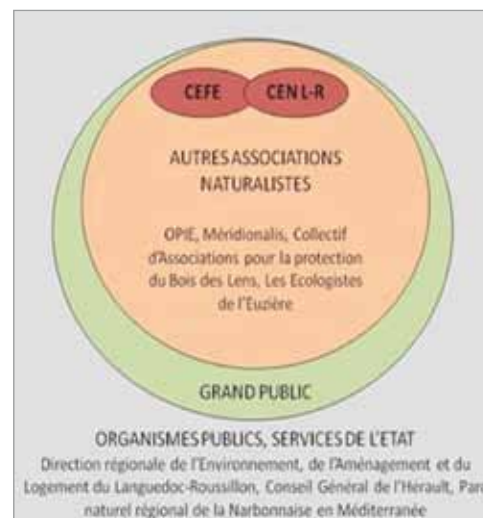
acquisition de connaissances sur la compréhension de mécanismes s'accompagne d'une diversification des programmes de gestion de la biodiversité dans les espaces protégés et au-delà de leurs périmètres. De surcroît, de nombreuses lois et directives portant sur la conservation de la biodiversité sont exigeantes en termes d'obligation de résultats pour les gestionnaires et posent des questions fondamentales au monde de la recherche.

Dans ce projet nous proposons de mettre en œuvre un partenariat entre un laboratoire de recherche en écologie et une association de gestionnaires d'espaces naturels. L'objectif principal concerne l'élaboration d'une plateforme d'expertise conjointe (science – gestion) pour approfondir l'étude de l'état de conservation d'espèces (amphibiens et espèces végétales protégées) et d'habitats très vulnérables aux activités humaines et cibler les zones prioritaires pour l'élaboration de deux politiques de conservation phares : la Trame verte et bleue et la Stratégie nationale de création d'aires protégées.

Le partenariat

L'équipe du CEFE pilote des recherches sur les processus écologiques qui sous-tendent la dynamique de la biodiversité en relation avec les stratégies et actions publiques et les outils de conservation.

Le CEN L-R est une association (loi 1901) dont l'action se situe à l'interface entre administrations, collectivités, chercheurs et gestionnaires. Sa mission statutaire est de connaître, protéger, gérer et valoriser la biodiversité autour du partage et de l'intégration des connaissances, de la recherche d'accords de gestion pérennes, et de l'initiation de nouvelles formes d'engagements.



MEDINA • Conservation de la biodiversité en région méditerranéenne : une interface recherche-gestion pour identifier les enjeux et alimenter les processus de décision



Pour élaborer un plan de redéploiement pastoral au sein d'un site Natura 2000 emblématique en région, différentes expertises sont confrontées dans l'objectif d'intégrer l'ensemble des enjeux de biodiversité, de gestion forestière, d'économie rurale et de risque incendie. Cette articulation est nécessaire à la réussite du plan pastoral.

Les enjeux portés par le projet

Pour répondre aux questions concrètes concernant la perte de la biodiversité posées par les acteurs de l'aménagement du territoire, il est nécessaire d'adopter une vision dans laquelle l'acquisition des connaissances, la compréhension des mécanismes et la gestion de la biodiversité se développent de manière interactive. Le défi ici est de développer une recherche impliquée pour faire vivre une interface recherche-gestion au service du processus de décision.

Principaux résultats

L'articulation de divers enjeux environnementaux et sociaux avec ceux concernant la conservation de la biodiversité a été traités sur deux thèmes :

- la mise en œuvre de protocoles de suivi, de renforcement et de gestion des populations d'espèces vulnérables (synergies entre acteurs et mise en œuvre d'une enquête participative) ;
- l'élaboration d'un diagnostic territorial intégrant

différents enjeux (biodiversité, gestion forestière, économie locale, risque d'incendies) pour un plan de redéploiement pastoral au sein d'un site Natura 2000 emblématique en région.

Ici, l'intégration du milieu associatif aux côtés des scientifiques nous a permis de franchir un cap dans la coordination des interactions entre chercheurs et gestionnaires avec l'ensemble des différents acteurs impliqués dans les projets de territoire en région.

Dans un deuxième type d'espace public, l'arène des politiques publiques, notre interface recherche – gestion a été en contact direct avec les agents de l'État et des collectivités territoriales, notre partenariat s'est impliqué dans la création de protocoles, de méthodologies et d'outils d'aide à la décision. Un des défis ici était de faire en sorte que les deux partenaires s'expriment conjointement dans les différentes phases de concertation. Ce défi n'a pu être relevé que partiellement par une expertise collective autour de l'identification, d'une part, de la contribution des pratiques agricoles aux continuités écologiques et, d'autre part, des territoires à enjeux pour la déclinaison régionale de la stratégie nationale de création d'aires protégées.

Valorisation

La valorisation conjointe de nos travaux a été faite par les publications¹, rapports² et présentations en groupes de travail, par la présentation du partenariat auprès de l'ensemble des gestionnaires et des acteurs de la conservation de la biodiversité en France³ et par la mise en place d'une enquête participative⁴.

Perspectives

Nos travaux de partenariat ouvrent deux grandes lignes de perspectives, d'une part, l'élaboration conjointe de protocoles de suivies et d'évaluation pour les plans de gestion et de compensation écologique à l'échelle des territoires, et, d'autre part, avec la création imminente

1. Gauthier, P. & Thompson, J.D. (2013). *C'est possible : suivre une population sans pouvoir identifier les individus*. Espaces Naturels, 41, 27.

2. CEFE et CEN-LR (2013). *Un protocole pour évaluer l'état de conservation des habitats prioritaires des domaines départementaux et suivre leur évolution*. Conseil général de l'Hérault.

CEFE, CEN-LR, OPIE, MERDIONALIS (2013). *L'identification des continuités écologiques associées aux pratiques agricoles en Languedoc-Roussillon*. Note méthodologique pour le Schéma Régional de Cohérence Ecologique.

3. Thompson, J.D. & Houssard, C. (2012) Programme REPERE : construire l'expertise en donnant de la voix au milieu associatif. Espaces Naturels, 39, 8.

4. Bernard, P. (2013) *Une enquête participative vise la conservation des amphibiens chanteurs*. Espaces Naturels, 43, 10.

Le CEN L-R avec la collaboration du CEFE a conçu et mis en ligne un site Internet dédié à l'action : <http://www.allo-grenouille.fr>.



Pour la transplantation future d'une autre espèce végétale protégée notre partenariat a participé au choix des sites à acquérir dans le cadre des mesures compensatoires avec l'ensemble des acteurs concernés (bureaux d'études, services de l'état, SAFER et maître d'ouvrage).

d'une Agence française de la biodiversité, la valorisation de l'interface et des synergies entre recherche et gestion à l'échelle régionale et nationale.

Les apports du projet à la thématique

Un des objectifs principaux de notre interface recherche – gestion a été de créer une synergie entre acteurs autour des enjeux de biodiversité et, tout en les articulant avec les différents enjeux qui peuvent être présents sur un même territoire, faciliter leur appropriation. Dans ce contexte on constate le succès de l'action conduite sur (i) les amphibiens et l'enquête participative « Allo'Grenouille », (ii), les protocoles de suivi, renforcement et gestion d'espèces protégées où la synergie des acteurs est présentée au grand public comme un atout principal pour la conservation de la biodiversité, et (iii) des plans de gestion pastoral où l'expertise a été partagée avec un bon équilibre des légitimités, facilitant ainsi le dialogue et l'avancement de projet. Sur ces projets, la synergie entre acteurs a facilité les actions efficaces en faveur de la biodiversité.

La publication et la présentation en groupe de travail (DREAL, Bureau d'études...) de nos protocoles de suivi a permis de porter à la connaissance une méthode simple, standard et efficace pour évaluer l'efficacité des mesures d'évitement – réduction – compensation. Nos travaux sur les priorités du plan d'action départemental pour la biodiversité élaboré par le Conseil général et la création d'une expertise collective pour le développement de nouveaux indicateurs pour identifier les continuités écologiques à l'échelle régionale,

ont permis de donner aux collectivités les informations dont elles ont besoin pour contribuer à l'aménagement du territoire.

En mobilisant des connaissances complémentaires, le développement du partenariat entre le CEFE et le CEN L-R a été alors un moyen d'agir plus efficacement en faveur de la protection de la biodiversité.

Les apports du projet pour le programme REPERE

Le partenariat entre le CEFE et le CEN L-R a été amené à fonctionner différemment au cours des deux ans du programme. La typologie proposée dans le cadre de l'animation de l'appel à projets REPERE⁵ est utile pour dessiner les contours de ces changements. Au départ, l'appartenance du partenariat au profil type 2 s'illustre dans le fait que les partenaires n'ont pas participé de manière symétrique à la phase de problématisation, dans la répartition des tâches et dans les travaux des différents thèmes de MEDINA. Au départ, les tâches étaient bien réparties avec un responsable désigné dans chaque structure. En fonction des projets et en fonction du moment du projet, l'implication majoritaire était soit au CEFE ou au CEN L-R. selon les connaissances, les compétences et des ressources propres qu'il s'agit de savoir mobiliser et valoriser conjointement. Ensuite, chaque partenaire est devenue plus réactif et plus à même de collaborer. Une relation de confiance semble s'être approfondie. Au bout de deux ans, il nous semble néanmoins difficile de classer de manière univoque notre partenariat selon les trois profils-types. Tout en s'inscrivant dans une démarche visant une meilleure interaction entre chercheurs et associations, notre programme s'est aussi organisé autour d'un profil type 3 « un processus d'apprentissage collectif en vue d'une problématisation commune ». Notre objectif d'influencer la décision à deux, et la conviction que l'action conjointe de deux partenaires de mondes différents apporte une plus-value dans l'expertise collective, montre que notre programme vise en quelque sorte à former une « coalition de cause » afin d'influencer l'élaboration d'une nouvelle politique de conservation de la biodiversité.

5. Pour plus de détail : <http://www.programme-repere.fr/production-repere/note-de-veille/>

Les apports du projet pour le porteur du projet

Nous avons compris dans MEDINA l'importance de faire participer les associations à la formulation des questions de recherche dès la conception des projets. De nouveaux projets en cours d'élaboration se font actuellement dans ce sens.

Il est aussi devenu clair que nous devons élargir le projet à un second cercle de partenariat et rendre le partenariat existant plus visible qu'il ne l'est actuellement à travers différentes actions (logo, description des objectifs du partenariat aux nouveaux partenaires, place de chacun des partenaires dans l'action, mise en évidence de la plus-value). Des projets en cours vont dans ce sens.

Les apports du projet pour les partenaires associatifs du projet

Le programme MEDINA a clairement permis d'amplifier et de diversifier les réflexions au sein du CEN-LR, enrichissant ses méthodes et ses protocoles. La participation du CEN-LR à ce programme a permis de démontrer la plus-value de l'expertise conjointe recherche - gestion pour la conservation de la biodiversité. La pratique de la coopération avec la recherche pour la mise en œuvre d'actions de conservation en est facilitée aujourd'hui et est instituée dans la pratique courante. Les actions sont plus efficaces.

Le programme avec le tiers veilleur, a été aussi révélateur de tensions et de rapports de force avec les pouvoirs publics qui visent à ne pas reconnaître les initiatives et l'expertise du monde associatif et de la société civile. Cette mise en lumière de difficultés est très importante pour les instances de gouvernance du CEN pour orienter l'action et la stratégie du CEN en connaissance de cause.

Les apports du projet pour l'organisme de rattachement

Compte tenu du fait que les institutions publiques ont tendance à repositionner la recherche au détriment de la connaissance et l'expertise naturaliste sans en mesurer les limites, il y a sans doute intérêt pour la recherche à prendre conscience de la nécessité de repositionner les savoir-faire pratiques et empiriques pour les légitimer. Dans un contexte où les positionnements stratégiques des partenaires évoluent (bien que le partenariat existe depuis longtemps), le positionnement de la recherche vis-à-vis des partenaires du monde associatif nécessite d'être explicité clairement. Il y a certainement un effort à faire sur la connaissance mutuelle des références, des cultures et des stratégies. En quelque sorte, il convient de revenir à des aspects fondamentaux pour mieux collaborer, avant d'entrer dans l'action.

Les apports du projet pour le tiers-veilleur

Le programme MEDINA a fourni l'occasion de mener une analyse stratégique d'un partenariat entre scientifiques et gestionnaires dans un contexte de politiques publiques en plein évolution suite aux recommandations et aux lois issus du Grenelle de l'Environnement. Dans MEDINA le tiers-veilleur a participé de manière active à l'animation de la réflexion collective par des entretiens des membres du partenariat et un échantillon représentatif de la diversité d'acteurs touchée par le programme. Ce fut ainsi l'occasion de poser de nombreuses questions concernant la plus-value d'un tel partenariat, la nature des partenaires extérieurs qui sont associés au programme, les difficultés d'une telle démarche et l'analyse de ce que peut être une action efficace pour la conservation de la biodiversité.

MASTER

Mobilité, accueil et stratégies territoriales durables des espaces ruraux : pour une co-construction d'une plateforme de recherche-action

Coordinateur du projet

Paul Arnould, ENS Lyon
paul.arnould@ens-lyon.fr / www.ens-lyon.eu

Partenaires

Collectif Ville Campagne, Vincent Piveteau
contact@installation-campagne.fr

Jean-Yves Pineau

jyp@installation-campagne.fr
en association avec Mairie-conseils – Franck Chaigneau
franck.chaigneau@caissedesdepots.fr

Tiers-veilleurs du projet

Claude Millier, claude.millier@agroparistech.fr
Gwénaél Doré, APFP/INDL gwenael.dore@indl.fr

Présentation du projet

Le projet MASTER vise à co-construire un programme de recherche finalisée sur les enjeux du développement durable des territoires ruraux. L'accueil de nouvelles populations constitue la clé d'entrée de ce programme, structuré en 3 phases de rencontres chercheurs-acteurs.

1• « Le temps des acteurs » regroupe les rencontres préparatoires organisées en région à l'automne 2011. Ils ont été sollicités pour :

- témoigner de leurs pratiques, des conditions dans lesquelles ils ont pu mobiliser de l'expertise, des études et de la recherche ;
- questionner des problématiques liées à la mobilité et à l'accueil, récurrentes ou émergentes ;
- faire part de leurs interrogations, faire ressortir les « points problématiques » et exprimer les domaines sur lesquels ils sont en attente de connaissances.

Les chercheurs, dans cette phase, ont eu une démarche d'écoute active. Ils ont produit des « rapports d'étonnement ».

2• « Le temps des chercheurs » s'est illustré par le colloque international des 8 et 9 décembre 2011, sur le thème « nouvelles mobilités et politiques d'accueil dans les territoires ruraux ». Des extraits filmés du « temps des

acteurs » ont été présentés et des séquences spécifiques ont été proposées au cours du colloque (ateliers participatifs, jeu d'animation, « bourse » aux thèses, travaux artistiques...)

3• Le temps des questionnements croisés. L'objectif à atteindre, au terme du processus, est d'instituer une plateforme d'échange ouverte, structurée entre chercheurs et acteurs, qui pourrait être constituée de la liste de questions prioritaires à inscrire à l'agenda scientifique, des ateliers permanents d'échanges chercheurs-acteurs, de modalités de coordination dans la programmation de la recherche finalisée et de la mise en réseau des territoires accueillant des travaux sur ces questions.

Ce dernier temps du processus vise donc à rassembler les acquis des phases précédentes.

Présentation des porteurs

L'ENS Lyon constitue une plateforme de recherche d'excellence impliquée dans les domaines territorial, de la gouvernance ou des relations entre science et société. Participer à ce projet MASTER, en y associant plus particulièrement l'UMR 5600 Environnement ville société, revient à explorer et à structurer un domaine à l'interface de ses différentes composantes de recherche.

Les fondements intellectuels du Collectif Ville Campagne, association Loi 1901 qui regroupe des personnalités morales

– ONG, organismes de développement ou de formation, collectivités – et des personnes physiques, s'enracinent dans le mouvement du développement local. Loin d'opposer le développement endogène à celui venu de l'extérieur, ou les « néo » aux « autochtones », il promeut un développement intégré. Il travaille cette notion d'attractivité des territoires dans une double perspective de permettre aux populations locales de « rester » et aux nouvelles populations de « venir ».

www.installation-campagne.fr/collectif-ville-campagne.php5

Les enjeux portés par le projet

Les campagnes changent profondément, rapidement, et sont soumises à des pressions relativement fortes. Les transformations qui sont à l'œuvre sont totalement nouvelles, et n'ont guère été anticipées. Rares sont les territoires ruraux qui ont fait de l'accueil une réelle stratégie de développement. Plus rares encore sont les territoires qui ont fait de cette « nouvelle donne » démographique un atout dans une stratégie de développement durable. La compréhension et l'accompagnement de leur dynamique nécessitent une approche territoriale globale, qui transgresse l'opposition ville-campagne. Le besoin d'expertise dans la conception et l'accompagnement des politiques publiques est immense, et se doit de compenser un déficit constaté d'ingénierie territoriale. La recherche et l'expertise scientifiques en ces domaines demeurent éparées.

Relire les dynamiques de développement des territoires ruraux avec l'angle d'attaque des mobilités et de l'accueil est donc primordial. C'est les inscrire au cœur de la stratégie nationale de développement durable.

Les principaux résultats du projet

À l'issue de ce programme, nous faisons 4 constats, qui portent à la fois sur la méthodologie et sur les résultats.

- Le processus envisagé a plutôt bien fonctionné sur un plan méthodologique.
- Il y a de l'appétit pour revisiter la question du rapport « ville-campagne » et pour en faire un enjeu de recherche. Le premier résultat du processus au terme des 24 mois de son déroulement, c'est incontestablement le fait que le thème est repéré et que son « ancrage » dans la communauté des chercheurs s'esquisse. Le colloque de Lyon a eu pour effet d'une part de montrer que le champ commençait à être exploré (notamment par une génération de jeunes chercheurs

ou jeunes enseignants), et d'autre part d'amorcer la structuration d'une communauté d'expertise hybride, associant scientifiques et acteurs.

- Les modalités d'organisation de la recherche sont à interroger et de nouveaux dispositifs sont à tester : variété effective mais faible « repérabilité » des dispositifs, des communautés de travail pas toujours faciles à constituer, du rôle des acteurs-intermédiaires ou de la nécessité d'élargir les champs disciplinaires.
- En termes de connaissances, on peut tirer un certain nombre d'apprentissages nouveaux des échanges et mettre à l'agenda des questionnements de recherche. Nous avons fait lors des post-rencontres une exploitation de la matière recueillie, autour de trois registres d'apports ou de questionnements en matière d'exploitation future :
 - a. les nouveaux paradigmes qui émergent avec les nouvelles formes de migrations vers l'espace rural ;
 - b. les nouveaux rapports à l'espace ;
 - c. le rapport chercheur-acteur.

La valorisation du projet

À destination de la communauté scientifique

- Pré et post rencontres co-organisées avec des établissements de recherche et Mairie-conseils.
- Appel à communications du Colloque et sa diffusion large.
- Colloque des 8 et 9 décembre 2011 à l'ENS de Lyon.



- Site internet du colloque : www.accueil-mobilites.ens-lyon.fr
- Communication ASRDLF de Gwénaél Doré lors du colloque ASRDLF à Belfort en juillet 2012.

À destination de la société civile

- Pré et post rencontres co-organisées avec des établissements de recherche et Mairie-conseils.
- Colloque des 8 et 9 décembre 2011 à l'ENS de Lyon.
- Vidéos 1, 2 et 3 de présentation du programme, mises en lignes sur sites internet.

À destination des gestionnaires

- Présentations du programme aux séminaires REPERE.

Les suites données au projet

La Caisse des Dépôts et Consignations - Mairie-conseils, partenaire du projet MASTER, a décidé de financer la préfiguration de la plateforme acteurs-chercheurs en 2014, avec pour objectifs principaux :

- produire une meilleure efficacité en matière de recherches appliquées ;
- tester de nouvelles méthodes de co-conception dans l'élaboration des programmes de recherches ;
- traduire en programme de recherche les nouvelles questions des acteurs en phase avec de nouveaux enjeux ;
- expérimenter une manière nouvelle de travailler et de coopérer entre universités, chercheurs, étudiants et territoires (dont l'idée de créer des comités d'usagers au sein des programmes de recherches ou l'idée de faire vivre une « bourse » aux thèses).

Une évolution du projet associatif du Collectif Ville Campagne : l'association élargira son travail autour des mobilités et de l'attractivité des territoires aux questions de transition écologique et de construction d'écosystèmes territoriaux ouverts et reliés. Dit autrement, le CVC s'intéressera à explorer une approche écologique du développement local. Côté gouvernance, il sera créé un comité scientifique en 2014.

Les apports du projet à la thématique

Le triptyque « mobilités/territoires/action publique », parce que d'emblée hybride et transversal, a permis de bousculer l'académie. Il a éprouvé, souligné des limites et des marges de progrès dans la capacité à construire

et à conduire de la recherche. Il a permis de mieux saisir les réalités actuelles avec lesquelles sont en prise directe les populations et les acteurs territoriaux. Tout cela pose la question du territoire en tant que simple objet multidisciplinaire ou discipline nouvelle à explorer... Cet enjeu est essentiel dans la manière dont se fabrique ou pourrait se fabriquer de l'action publique (et du débat public) en créant, entre autre, un « espace » pour l'expertise d'usage (des populations, acteurs associatifs).

Sur le couple recherche-société, des consensus (acteurs/chercheurs) se font jour :

- sortir des laboratoires, des disciplines et de l'académie ;
- réduire tout ce qui peut faire « distance » entre chercheurs et acteurs ;
- mieux se parler, mieux se comprendre (revoir les modalités d'évaluation de la recherche, revoir les modalités de co-conception des programmes et actions, l'appel à idée et l'appel à projet, le contrat de confiance des chercheurs avec les territoires et les acteurs...).

Enfin, en construisant un colloque où les artistes avaient une place et « leur mot à dire », la dimension du sensible a réinterrogé les postures et les connaissances des acteurs et des chercheurs.

Le Comité scientifique a par ailleurs réalisé une sélection d'une douzaine de communications illustratives des enseignements du colloque, qui mériteraient un tiré à part commenté à l'aide des rapports thématiques. Mais la question des publications n'est pas encore totalement tranchée. Plusieurs pistes restent à concrétiser, les moyens étant limités (non prévus dans le budget REPERE).

Pistes de recommandations pour le programme REPERE

Au-delà d'une appréciation globale du programme REPERE très positive mais forcément partielle, nous énumérons quelques éléments que nous pourrions faire « remonter » en guise de contribution.

- 1 • Construire et proposer pendant les temps de séminaires ou/et en proposant un calendrier ad hoc, des ateliers d'échanges et de productions entre porteurs de projet (à l'image de ce qu'il sera proposé manifestement le 10 avril). Ces ateliers auraient l'intérêt de faciliter l'interconnaissance « active » entre protagonistes, de faciliter l'appréhension des différents projets REPERE et de permettre l'expression d'une intelligence collective inter-projets.

2• Flécher dans le montage financier des projets, dès l'amont du dépôt du dossier par le Chef de file, des temps « séminaires » et « Ateliers » pour faciliter de vrais temps d'interconnaissance et de production/réflexion en commun.

3• Favoriser l'extension de la méthode du programme REPERE notamment en assurant une meilleure lisibilité au niveau des acteurs.

4• Faire réseau, faire « famille » entre les porteurs de projets, avec le ministère et ses partenaires...

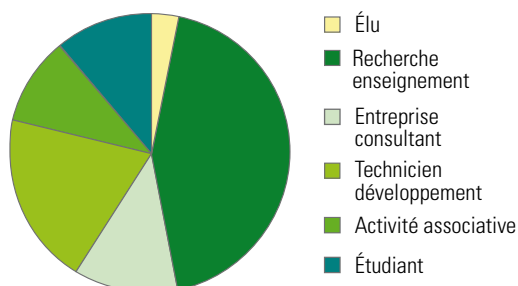
5• Il serait intéressant de pouvoir imaginer un soutien spécifique à la communication autour des projets de la part de l'équipe REPERE à la fois en termes de lisibilité générale (proposer des espaces tels que les sites institutionnels, des médias et des supports scientifiques ou/et grands publics...) ainsi que pour faciliter des publications dans des revues scientifiques ou plus « grand public » (en facilitant la mise en réseau, la diffusion des adresses, l'invitation des responsables aux séminaires...).

6• Mieux expliquer les attendus du programme REPERE vis-à-vis des « tiers-veilleurs » aux porteurs de projet dès le début de leur démarche.

7• Faire évoluer le rôle des « tiers-veilleurs » vers une démarche de réflexivité à part entière.

Les apports du projet pour le porteur du projet

En premier lieu, il importe de rappeler que le porteur du projet côté ENS de Lyon était Emmanuelle Bonerandi, décédée en janvier 2011. Paul Arnould, appuyé par des collègues, a pris le relais tout en n'étant pas, comme sa jeune collègue, spécialiste du monde rural, de la pauvreté et de la précarité et des questions de maillages territoriaux.



Profil-type des participants au Colloque de 2011 réalisé à partir de la liste des 139 inscrits + estimation de 10 chercheurs et 15 étudiants supplémentaires non inscrits : une illustration du travail mené pour rapprocher acteurs et chercheurs

Les maîtres mots des apports du projet pour le nouveau porteur sont :

- mise en place d'une démarche participative inscrite dans la durée ;
- refus d'une participation alibi des partenaires sociaux ;
- souci d'éviter les dissymétries de savoirs et de pouvoirs ;
- recherche bannissant l'individualisme pour rechercher constamment le travail collectif ;
- interrogations renouvelées sur ce qu'est le champ des politiques publiques et les méthodes d'évaluation de leur efficacité ;
- nécessité de pratiquer une multidisciplinarité et une marche vers l'interdisciplinarité même si la prégnance des approches géographiques est restée forte.

Les apports du projet pour l'organisme de rattachement

Le programme de recherche Master a permis de nourrir les activités de formation et de recherche d'autres projets, à les comparer et à les enrichir.

- Parenté de méthodologie et d'inscription dans des territoires ruraux du projet OPTIQ Biodiversité (Outils et Processus Pour une Territorialisation Intégrée de la Biodiversité), du programme de recherche BGF (Biogéographie et gestion Forestière), programme de recherche action sur le plateau de Millevaches.
- Méthodes de travail importées dans le projet ANR international SELINA (Parque Nacional Nevado de Toluca : a Socio-Environmental Laboratory for policy Innovation in National park Management).
- Des résonances avec le programme Eaux et territoires
- Une expérience capitale pour la participation au comité de pilotage du programme transversal du ministère de l'écologie.

Un projet susceptible de proposer des bonnes pratiques pour mener à bien des programmes de recherche action au service des politiques publiques.

Les apports du projet pour les partenaires associatifs du projet

Le Collectif Ville Campagne, à l'origine du projet, a pu à travers la collaboration avec l'ENS et Mairie-conseils, concrétiser et trouver les moyens, y compris financiers, de mettre en œuvre une démarche opérationnelle. Celle-ci visait à rapprocher acteurs et chercheurs sur de nouveaux

champs, voire de nouvelles questions. Cette démarche a notamment réinterrogé les représentations académiques de l'aménagement du territoire et des nouvelles géographies intimes (intervention d'artistes).

Cette collaboration a permis d'apporter une dimension recherche nécessaire à la crédibilité et à l'ambition de notre démarche, mais aussi de mieux traduire nos intuitions en pistes fécondes, capables d'alimenter de nouvelles expérimentations en matière de politiques publiques.

Elle a également permis de nourrir, d'étoffer et de documenter nos réflexions et celles des acteurs de terrain, mais aussi la recherche-action en matière de développement local.

Elle a enfin contribué à légitimer le travail du Collectif sur ces champs, et en interne, à réorienter le projet associatif et sur la gouvernance : décision de travailler sur la transition écologique et opérationnelle des territoires (écosystèmes ville-campagne ouverts et reliés) et création d'un Comité scientifique au sein de l'association.



Capture d'écran du site portail national www.installation-campagne.fr animé par le Collectif Ville Campagne

Les apports du projet pour les tiers-veilleurs

Gwénaél Doré

Les tiers-veilleurs ont été particulièrement attentifs à l'interaction entre les chercheurs et les acteurs. En effet, trop souvent le territoire reste un objet d'études, mais non un terrain d'actions entraînant une capacité de réflexivité de la part des auteurs.

Nous avons été très intéressés par le croisement des approches et des méthodes disciplinaires, par la diversité des thématiques ainsi que par l'apport des approches artistiques mettant l'accent sur la dimension intime du rapport à l'espace et de l'habitat.

En vue d'organiser une mobilité durable, se pose la question de l'inégalité des individus et des territoires par rapport à ces mobilités (campagne subie versus un « désir de campagne »), cependant que le rural s'affirme au-delà de l'ombre portée de la ville, qu'émerge le périurbain, qu'est observée la montée en puissance d'appartenances multiples, et qu'est ressenti le besoin de gouvernance souple adaptée aux « territorialités discrètes ».

Claude Millier

La méthode de travail du projet MASTER installait une alternance entre les demandeurs (les acteurs concernés par la mobilité) et les offreurs (chercheurs surtout spécialisés en sciences sociales et en questions de recherches « régionales ») ; les tiers-veilleurs jouaient donc un rôle de « passeurs » entre ces communautés (d'autres jouaient aussi ce rôle : voir le rôle très positif des artistes dans les réunions collectives) et d'animateurs de la mise en relation (très peu de chercheurs étaient engagés dans les questions de recherches induites par la demande). Les temporalités différentes des mondes associatif (par ailleurs assez « orphelins » des décideurs politiques) et de la recherche ont été un frein réel à la mise en synergie sur lesquels les tiers-veilleurs ont travaillé ; le document de synthèse issu de la dernière réunion collective représente ce qui a pu être mis à plat : il est une base consensuelle et constructive pour construire un réel programme associant la demande et les offres de recherches et de formation.

Le besoin de modes spécifiques de programmation, d'appels d'offres et d'évaluation s'est clairement fait sentir ainsi que celui de mesures spécifiques pour permettre un engagement serein des acteurs associatifs et ouvrir un nouveau champ de recherches au niveau recherche et formation.

REDD&PSE

Payer pour l'environnement?

REDD&PSE entre marchandisation et développement équitable

Coordinateur

Alain Karsenty, CIRAD, alain.karsenty@cirad.fr

Partenaires

Aurélié Vogel, GRET, vogel@gret.org

Tiers-veilleur

Judicaël Fétiveau

Présentation du projet

Le Cirad et le Gret se sont associés pour conduire en partenariat et en mobilisant différents réseaux de la société civile (Nord et Sud), une réflexion critique sur les dispositifs de Paiements des Services Environnementaux (PSE) et de réduction des Émissions de gaz à effet de serre par la Déforestation et la Dégradation des forêts (REDD).

Cet exercice vise à formuler des recommandations pour la mise en œuvre de projets PSE/REDD; les actions de plaidoyer autour de la problématique PSE/REDD, les dispositifs de certification socio environnementale des projets de PSE/REDD et les programmes de recherche.

La méthodologie développée pour ce travail sur 2 ans conjugue des travaux de révision bibliographique, des études de terrain approfondies d'expériences concrètes de PSE au Brésil et à Madagascar et l'organisation d'une séquence d'ateliers multi-acteurs de consultation et formulation de recommandations en France et dans les deux pays d'étude. Les résultats ont été valorisés via des publications et un document de référence portant les bases d'un programme de recherche Cirad/Gret.

Cet exercice permettra à la recherche et aux acteurs de la société civile d'intervenir dans les débats et l'élaboration des politiques publiques sur les conditions de fonctionnement efficace et d'articulation des mécanismes incitatifs REDD et PSE, les choix politiques en matière d'architecture et de rémunération du mécanisme REDD, ainsi que sur les risques associés à ces mécanismes. Il favorisera ainsi un partage

des connaissances et analyses sur les thèmes d'étude entre chercheurs et acteurs de la société civile.

Les porteurs

Établissement public à caractère industriel et commercial, le **Cirad** (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) est placé sous la double tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère des Affaires étrangères et européennes. En partenariat avec les pays du Sud, le Cirad produit et transmet de nouvelles connaissances, pour accompagner leur développement agricole et contribuer au débat sur les grands enjeux mondiaux de l'agronomie. www.cirad.fr

Le **Gret** est une ONG française de développement qui agit depuis 35 ans pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Il



© Frédéric Castelli

soutient des processus de développement durable, en milieu urbain et rural, en s'appuyant sur l'équité sociale, la promotion économique et le respect de l'environnement. Actif dans plus d'une trentaine de pays, le Gret compte 13 représentations permanentes en Asie, en Afrique, en Amérique Latine. www.gret.org

Les étapes du projet

- L'atelier de lancement du projet s'est tenu le 28 mars 2012. Les résultats d'une première étude sur la cartographie des positions des organisations internationales ont été présentés et discutés. Une discussion sur la « propriété du carbone » a émergé lors de ce séminaire de lancement. Elle a été à l'origine de deux publications, l'une en anglais dans une revue à facteur d'impact, l'autre dans une revue électronique canadienne, cosignées par les participants à cette discussion.
- Un étudiant d'AgroParisTech a effectué un travail de stage bibliographique sur les labels utilisés dans les projets REDD+, et la manière dont ils prétendent garantir la qualité des crédits au regard des critères d'additionnalité et de limitation des fuites.
- Au Brésil, trois études de terrain ont été conduites en Amazonie ainsi qu'une analyse des positions des acteurs nationaux sur les enjeux de la mise en place du mécanisme REDD. L'ensemble de ces travaux a donné lieu à plusieurs réunions techniques et de restitution au Brésil.
- Des échanges réguliers ont eu lieu entre le Gret, le Cirad et les ONG membres de la commission climat et développement de Coordination Sud. Un atelier a ainsi été co-organisé le 9 octobre 2012 pour discuter des avantages et risques de projets/programmes REDD+ étudiés.
- Des chercheurs du Cirad et de l'IRD ont participé au travail de réflexion et à la rédaction d'une synthèse sur les éléments de réflexion pour un positionnement politique et opérationnel du Gret sur les PSE.
- Un atelier a également été organisé le 22 mai 2013 à Madagascar sur les relations entre les instruments économiques de gestion de l'environnement (REDD+ et les PSE) et le développement rural.
- Les 17 et 18 juin 2013, un dernier atelier co-organisé avec les Amis de la terre a permis de débattre de la capacité du mécanisme REDD+ sous ses différentes formes et déclinaisons à s'attaquer aux causes

profondes de la déforestation et d'envisager les politiques, instruments et mesures qu'il conviendrait de mettre en place pour atteindre un tel objectif.

Réflexions plus générales sur le projet

Le Cirad et le Gret ont une expérience de collaboration déjà ancienne sur différents thèmes (colloques, ateliers...), mais ce format de collaboration est relativement inédit et très riche pour chacun des partenaires. Ce partenariat a permis de produire un cadre d'intelligibilité commun des enjeux entre parties prenantes au Nord (grâce à la légitimité plus technique que militante du Gret). Ce cadre d'intelligibilité dans un débat idéologiquement très marqué est peut-être le principal acquis du projet.

Visant à identifier les conditions d'une meilleure intégration de la société civile dans la recherche et l'expertise, ce type de partenariat facilite d'une part l'accès de la société civile aux résultats de la recherche, afin d'améliorer leurs actions et/ou de diffuser et mettre en débat l'information auprès de leurs partenaires du Sud. Il permet également aux chercheurs et intervenants de nourrir leurs analyses et réflexions respectives en se confrontant à différents niveaux de perception sociale des enjeux du développement durable (ONG du Nord et du Sud, agricoles et environnementalistes...). Il facilite également la diffusion des résultats de la recherche auprès de la société civile et dans les débats publics. La dimension Nord/Sud d'un projet ainsi que la diversité institutionnelle est un atout majeur à privilégier pour la coproduction de savoirs. Un positionnement partagé entre partenaires sur la nécessité de la recherche-action facilite le dialogue (en évitant l'écueil de la spéculation théorique et de la compilation des « meilleures pratiques »). Enfin, la complémentarité des réseaux des partenaires facilite la diffusion et la mise en débat des positions et augmente l'influence sur l'élaboration des politiques publiques au Sud.

Une durée de deux ans représente un minimum pour que le partenariat apporte des résultats concrets. Cette durée doit être ajustée à la maturité institutionnelle du milieu d'intervention.

Les apports du projet à la thématique

- Émergence d'une vision alternative de REDD+, qui sans remettre en cause la mise en place de ce mécanisme, élargit l'analyse de sa performance au contenu et à la cohérence des politiques et des mesures qui

ont un impact sur les forêts prises dans les pays en développement. Des propositions ont été formulées à destination des pouvoirs publics et bailleurs français pour qu'un tel mécanisme ne se limite pas à compenser les paysans pour des restrictions de droit d'usage dans les forêts, mais priorise la mise en place d'instruments d'investissement.

- Clarification conceptuelle de la notion de « droits carbone » (carbon rights) dans le cadre des projets REDD+, et de l'articulation possible entre stratégies REDD+ nationales et PSE tournés vers l'investissement.

Les apports du projet pour le porteur de projet

Ouverture d'espaces de débats qui ont permis d'avancer sur la conceptualisation. Prise de contact et établissement de relations avec des acteurs de la société civile peu fréquentés auparavant, comme des représentants d'un courant *environmental justice*.

Les apports du projet pour l'organisme de rattachement

Réactivation de liens avec le Gret (ce projet était le seul partenariat actif entre les deux organismes entre 2012 et 2014) qui se poursuit en termes d'études conjointes, d'organisation d'évènements et de collaboration sur certains terrains en 2014 et au-delà.

Les apports du projet pour les partenaires associatifs

Une connaissance accrue de l'état actuel des négociations et des enjeux posés par le mécanisme REDD+. Visibilité du positionnement d'autres acteurs sur ces sujets et identifications d'alliés potentiels pour l'élaboration de prises de position et de plaidoyer commun dans le cadre de la préparation de la COP21.

Les apports du projet pour le tiers-veilleur

Avec des activités sur des terrains non directement accessibles au tiers-veilleur, ce type de projet souligne une des limites de la fonction, qui fut envisagée à la fois comme celle d'un « scribe » des activités du projet et de « témoin » rappelant aux partenaires la finalité du projet de

coproduction de savoirs. Consultant, le tiers-veilleur a été associé au travail de coproduction (publication).

Les apports du projet pour le programme REPERE

Les trois points forts du projet

Véritables avancées conceptuelles conjointes, se traduisant par des publications communes.

Capacité d'agrégation assez large (sans forcément unanimité) autour des recommandations adoptées par l'atelier final.

Dynamique intéressante de débat avec les ONG au Brésil.

Une difficulté rencontrée

La faiblesse des ONG malgaches a limité l'appropriation par la société civile des thèmes mis en débat localement.

Les ONG membres de la Commission Climat et Développement de la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale (Coordination SUD) qui constituaient une des cibles de départ du projet, se sont très peu mobilisées sur ce sujet qu'elles ont pour plusieurs d'entre elles jugé trop complexe, incertain et éloigné de leur champ d'intervention.

Les connaissances produites

Connaissance à la fois pour la recherche (publication sur les droits carbone dans une revue scientifique internationale à facteur d'impact) et l'action (prolongation des réflexions à travers de l'expertise et des ateliers internationaux sur les PSE).

Les impacts du projet

Les travaux menés ont suscité l'intérêt des porteurs de projets REDD+, même si les pratiques des projets REDD+ ont souvent été questionnées sur un mode critique par certains partenaires. Les recommandations de l'atelier final ont reçu un écho significatif dans différentes institutions, y compris au sein de la DG Action Climat de la CE. Une discussion est ainsi en cours avec un de ses responsables sur la manière dont la Commission pourrait opérationnaliser quelques-unes des recommandations formulées.

Ces travaux ont également contribué à asseoir la visibilité internationale du Cirad et du Gret sur les thématiques REDD+

et PSE (probable impact en termes de demandes d'expertise ultérieure sur ces sujets, mais l'impact additionnel est – comme toujours – difficile à isoler).

Le projet a également favorisé la réactivation de liens entre le Gret et le Cirad qui se poursuit en termes d'études conjointes, d'organisation d'événements et de collaboration sur certains terrains en 2014 et au-delà. Des liens ont également été établis ou renforcés avec des ONG internationales (FERN, RainForest Foundation UK...) sans déboucher, pour l'instant, sur de nouveaux partenariats formels.

Éléments à retenir pour les conclusions et recommandations du programme

Le projet a fait la démonstration de l'intérêt pour le monde académique et la recherche des savoirs finalisés, aussi bien que pour la société civile de coproduire des savoirs et des analyses. Ce projet a notamment permis d'affiner le positionnement de plusieurs organisations de la société civile, aussi bien au Sud (que faut-il entendre par droits carbone et attendre du partage des bénéfices des projets

REDD+ pour les communautés locales ?) qu'au Nord (doit-on en tant qu'acteurs de la société civile monter ou soutenir des projets REDD+ ?).

Ce type de projet, qui repose sur la définition d'un cadre d'intelligibilité partagée (état des savoirs scientifiques, positions idéologiques et enjeux socio-économiques), permet de présenter aux politiques des éléments de recommandations communes dont la légitimité est solide.

Ces résultats ont été possibles parce que ce partenariat réunissait des institutions ayant une volonté commune de développer des démarches de recherche-action et parce que le partenaire de la société civile (le Gret) occupait une position médiane dans le champ des ONG environnementales entre prestataires de projets REDD et porteurs de plaidoyers.

Les éléments d'évaluation de production d'expertise commune peuvent ne porter que marginalement sur l'élaboration de protocoles de recherche (pas d'innovation) et être plus tangibles pour la pertinence sociale des questions de recherche et la production d'expertise commune.

PICASO Alternatives

Place des méthodes alternatives en expérimentation animale dans le domaine santé-environnement : prise en compte des attentes sociétales

Coordinateur

Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques, www.ineris.fr
 Ginette Vastel, ginette.vastel@ineris.fr

Tiers-veilleur

Bernadette de Vanssay, sociologue, université Paris V – René Descartes

Partenaires

- Consommation Logement Cadre de Vie, CLCV, www.clcv.org
- Coordination Nationale Médicale Santé Environnement, <http://cnmse.ouvaton.org/>
- Écologie sans Frontière, <http://ecologienofrontiere.free.fr/>

Présentation du projet

Le programme PICASO Alternatives, conduit par l'INERIS, avec l'association CLCV, la CNMSE et ESF, vise à identifier et prendre en compte les attentes sociétales pour la mise en œuvre de méthodes alternatives en expérimentation animale dans le domaine santé-environnement.

Ce projet, qui porte particulièrement sur l'étude des dangers inhérents aux substances chimiques, s'inscrit dans un contexte politique et réglementaire fort qui a confirmé l'importance de réduire le nombre d'animaux utilisés tout en améliorant la capacité de prédiction de la toxicité et de l'écotoxicité des substances (PNSE2, REACH et directive relative à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques). L'expérimentation animale est un sujet de débat ancien au sein de l'INERIS. Les méthodes alternatives qui visent à la remplacer font l'objet de controverses dans le milieu scientifique et dans le monde associatif, notamment la question de leur fiabilité et de leur capacité à se substituer à l'expérimentation animale...

Le travail prévu au départ sur le recueil des attentes sociétales, via les relais d'opinion associatifs, s'est déplacé vers le recueil direct des attentes du public. Ce déplacement s'est opéré en raison de l'intérêt suscité par le questionnaire lancé sur le site Internet de l'INERIS qui a recueilli 1000 réponses émanant d'un public non associatif.

Le public s'est invité tout naturellement au débat, montrant par là les préoccupations des citoyens quant à la fiabilité de l'évaluation des substances chimiques.

Présentation du partenariat

L'INERIS a rassemblé autour du projet PICASO Alternatives trois associations. Chacune d'entre elles se consacre à des missions distinctes (environnement, santé, consommation), cible des publics différents et des questionnements sociétaux spécifiques. Cette diversité permet d'assurer la couverture de l'ensemble de la problématique même si ce positionnement prédispose peu à des échanges sur des questions scientifiques et techniques de fond. Il s'agissait, par l'intermédiaire de relais d'opinion de la société, de donner de la visibilité à la question des méthodes alternatives à l'expérimentation animale et de mettre en évidence leur pertinence pour développer la confiance du public dans l'évaluation de la sécurité des substances chimiques.

Les enjeux du projet

Le projet est porteur d'enjeux pour la recherche et l'expertise en toxicologie et écotoxicologie. C'est pour cela que les recommandations issues de ce projet serviront à nourrir les orientations des travaux de l'INERIS en matière de recherche et d'expertise et plus largement à venir en appui à la



Nouvelle méthode in vitro pour tester la reprotoxicité des molécules. © INERIS

réflexion nationale sur l'évolution de la toxicologie et de l'écotoxicologie prédictives.

Les principaux résultats du projet

Le projet Picaso Alternatives se situe dans le domaine des sciences participatives :

- en ce qui concerne la partie des sciences et techniques, l'INERIS a effectué le **choix initial du sujet** et a validé, analysé et proposé un protocole pour la production de données et leur interprétation. Des connaissances nouvelles ont été produites sur la thématique traitée : un document faisant le point d'avancement des travaux de recherche a été élaboré ;
- en ce qui concerne la prise en compte des attentes sociétales, un travail riche et très diversifié a été mené sur les différents courants d'opinion existants, sur la structuration de l'opinion et la diversité de la communication nécessaire en fonction de ces publics.

Le projet développé ici rassemble les acteurs d'une controverse réactivée de manière récurrente, le partenariat se rattache au profil-type 2, (« une négociation en vue d'un accord pour agir »), il génère des connaissances pour l'action. Concernant l'INERIS, les résultats du programme seront pris

en compte dans sa politique scientifique pour conforter un positionnement d'ouverture à la société déjà lancé depuis plusieurs années. Ils permettront d'élargir la démarche. Pour les partenaires associatifs, les résultats des différents documents ont été appréciés en termes d'information transmissible à leurs publics propres.

La valorisation du projet

Édition classique. Le programme a fait l'objet de plusieurs articles dans les publications de l'INERIS. Ils ont été l'occasion d'interviewer les partenaires du projet.

Dossier « grand public ». Dans le cadre de sa stratégie d'ouverture à la société, l'INERIS a engagé depuis plusieurs années des actions visant à renforcer sa visibilité auprès des parties prenantes sur des sujets qui représentent des enjeux sociétaux. Les « Dossiers de référence » font partie des outils utilisés pour assurer le dialogue.

Présentation dans un colloque : « Communiquer la science par le débat », Institut Pasteur, 18 octobre 2013. Une mise en lumière est faite sur le rôle joué par le tiers veilleur, facilitateur du débat. Les actes du colloque ont été édités (dossier spécial de la revue **Parole publique** de l'association Communication publique). Ils sont en ligne sur les sites des partenaires du colloque.

Publications : plusieurs publications sont envisagées dans des revues ciblant des publics différents. Des publications scientifiques dans des revues à comité de lecture voire ISI, dans lesquelles l'INERIS a l'habitude de publier, et dans une revue liée au domaine des sciences sociales.

Instances de gouvernance. Le rapport PICASO a été remis à la commission d'orientation de la recherche et de l'expertise de l'INERIS, un avis a été rendu sur les travaux réalisés et sur les enseignements et perspectives pour l'Institut. Le projet PICASO a été présenté au Conseil d'administration, c'est une étape importante pour ancrer le sujet « sciences / société » dans les pratiques.

Public interne. Afin de sensibiliser les chercheurs, et plus largement le « public » INERIS, une information détaillée sur le programme PICASO est disponible sur l'Intranet. Un séminaire de restitution sur le programme va être organisé en interne.

Les suites éventuelles données au projet

Ce partenariat est aussi une forme de reconnaissance de l'expertise associative. Il pourrait permettre d'aller plus

loin et d'envisager des programmes de recherche action sur des thématiques sensibles dans l'opinion. S'appuyant, essentiellement sur les observations et les grandes tendances sciences/société recueillies dans le cadre du travail REPERE / PICASO Alternatives, mais aussi sur des préconisations plus générales en matière de science et société, des pistes d'action seront proposées pour renforcer la dimension sociétale dans l'expertise et la programmation de la recherche à l'INERIS. Notamment pour la définition des orientations stratégiques dans les domaines scientifique et technique avec :

- une meilleure prise en compte de la demande des attentes des citoyens et de leurs représentants ;
- l'analyse pour identifier les besoins révélés par ces attentes : objectifs de recherche et d'acquisition ou diffusion de connaissance.

Les apports du projet à la thématique

- Mise en évidence de la **structuration de l'opinion publique** sur une thématique à caractère technico-scientifique très controversée, souvent présentée de façon caricaturale dans les médias.

Ces résultats doivent orienter les pôles d'information scientifique.

- **Extrapolation possible à beaucoup d'autres sujets scientifiques**, traités par l'INERIS, des conclusions tirées sur la base du sujet des méthodes alternatives en expérimentation animale. Ces sujets sont généralement multidisciplinaires avec un impact direct pour la société.
- **Un document utilisable à la fois par les réseaux associatifs et scientifiques**. Le travail réalisé dans le cadre du programme REPERE a donné naissance à un **document de référence** (issu des sources officielles mises en commun) qui répertorie les méthodes alternatives validées et celles prévues à court terme dans le circuit réglementaire. Par ailleurs, le rapport PICASO Alternatives a fait l'objet d'une synthèse, relu par la commission d'orientation de la recherche et de l'expertise de l'INERIS qui a fait des recommandations sur les suites à donner au projet.
- Mise en **visibilité objective** des difficultés techniques et des limites de compréhension de certains sujets scientifiques, au niveau des associations et du public. Vérification de la pertinence des méthodes alternatives pour développer la confiance du public dans l'évaluation de la sécurité des substances chimiques.

Les apports du projet pour le programme REPERE

- Confirmation de la possibilité pour un organisme de mener à bien un programme de recherche avec des associations à certaines conditions (protocole de départ faisant consensus, confiance réciproque pour la production des tâches, et limitation dans le temps de la coopération demandée).

Apport capital pour le projet des compétences propres de certaines associations, de leurs ressources humaines et de l'ouverture de leurs réseaux.

- Concernant le débat Sciences et société : éclairage scientifique à destination du public sur un sujet techniquement difficile à appréhender, souvent mal compris, faisant l'objet de stéréotypes, déclenchant des passions, mais demandant de plus en plus une compréhension des enjeux et des difficultés par le public. Les incertitudes scientifiques réelles dans le domaine forcent à réfléchir sur l'ensemble de la problématique de la validation des produits mis sur le marché.
- Possibilité d'ouvertures multiples du débat : institutions, scientifiques, société, porteurs d'intérêts au sein de la société, militants d'associations, etc. En particulier, débat mis sur un blog permettant une expression non encadrée et témoignant bien des limites des connaissances sur la thématique, de l'utilisation de stéréotypes, d'attitudes d'agressivité automatique, etc.

Les apports du projet pour le porteur du projet

À chaque présentation dans des instances différentes, et notamment les instances de gouvernance de l'INERIS, le projet a reçu un accueil favorable.

Ces éléments sont de nature à encourager le développement de programmes de recherche-action à l'INERIS. Le programme PICASO Alternatives permet de déterminer des points du cadre dans lequel il faudrait travailler :

- **sélectionner les sujets**, à partir d'une grille de critères réalistes partagés avec les associations, par exemple qu'elles relèvent du champ santé environnement ;
- prévoir une phase d'appropriation du sujet, « **ancrage scientifique** » des représentants de la société, indispensable pour permettre un travail sans confusion des rôles et sans incompréhension liées à des préoccupations différentes des acteurs engagés ;

- en particulier **partager la question de recherche posée** et partager la responsabilité du lancement du travail sur un sujet donné, pour éviter une déception face à un résultat qui ne répond pas aux attentes... ou pour assumer l'absence de recherche sur un thème.

Les apports du projet pour l'organisme de rattachement

Du tiers-veilleur à l'implication des SHS dans la recherche. Un tiers-veilleur a été adjoint au projet pour permettre un recul réflexif sur le projet. Face à des experts insuffisamment sensibilisés à la dimension sociétale de leurs travaux, l'analyse du travail réalisé par tiers-veilleur a fait prendre conscience de l'importance des approches multidisciplinaires de la recherche, de la construction de protocoles de dialogue et de la collaboration avec les sciences humaines et sociales.

Pour les scientifiques, le projet permet de conclure qu'établir un rapport de confiance avec la société peut faciliter certaines valorisations de leurs travaux et dans une moindre mesure faciliter certains financements.

Développer une approche globale d'anticipation des problèmes. Il est nécessaire de prendre en compte, sur des sujets émergents, un éventail réaliste de situations potentiellement à risques et les incidences socio économiques qui en découlent. La société ou ses représentants doivent être associés à cette étape cruciale de définition des enjeux dans des situations qui sont de nature à impacter leur vie.

Développer une nouvelle démarche, socialement responsable. Sur des sujets sensibles qui impactent la société, en amont d'un programme de recherche, réaliser une « prise du pouls de la société ».

Les apports du projet pour les partenaires associatifs du projet

Les trois partenaires associatifs ont pris connaissance de la terminologie nécessaire à utiliser pour pouvoir entrer dans ces questions de recherche. C'est un préalable incontournable compte tenu de la spécificité de la thématique.

Ils ont travaillé d'abord en individuel selon leurs propres modèles d'action (*Focus groups*, Blog, consultation orale et écrite auprès des pairs), puis collectivement avec l'INERIS pour élaborer les questionnaires (lanceurs d'alerte et grand public) et discuter des résultats.

Ils ont ouvert largement leurs réseaux pour faire remonter l'information de leurs propres membres sur les questionnements retenus collectivement.

Certains membres de ces associations ont appris la démarche sociologique de la construction d'un questionnement, l'analyse et la discussion collective des résultats, la prise en compte du regard des autres associations sur les positions qu'ils défendent, etc.

Les partenaires associatifs ont rédigé les bases sur lesquelles a été construite la dimension sociétale du projet, ils ont apporté des améliorations et des commentaires aux rédactions proposées et se sont investis dans les relectures. Les résultats des différents documents ont été appréciés en termes d'information transmissible à leurs publics propres. Pour eux, selon leurs dires, « le projet est bon » et doit être un succès.

Les apports du projet pour le tiers-veilleur

Scientifiques et associations se trouvent souvent liés par l'image des rôles qui leur sont normalement échus et leur vision de leur propre légitimité. Un travail constant du tiers-veilleur consiste à les faire passer de leur rôle prescrit à un rôle de participation individuelle.

Il ouvre une dimension réflexive aux partenaires. Il peut orienter certains débats et favoriser des interventions extérieures pour dénouer des situations.

Le tiers-veilleur, par le biais des entretiens personnalisés réalisés avec chacun des membres du projet, a une connaissance fine des possibilités de conflits au sein du groupe et peut intervenir en anticipation. Il est garant de la limitation dans le temps de la coopération demandée aux partenaires dans l'intérêt du programme et du consensus nécessaire pour parvenir à l'objectif fixé.

DIMPAT

Prise en compte de la dimension patrimoniale dans la définition de la durabilité des modes d'exploitation des ressources aquatiques

Coordinateur

Patrick Prouzet, Ifremer/DS patrick.prouzet@ifremer.fr

Tiers-veilleur

Daniel Faget, historien de l'environnement, université Aix-Marseille

Partenaires

- Association des Ligneurs de la Pointe Bretagne (ALPB)

- Altza Mutillak/Mission de la mer
- CNRS/ Univ. Aix en Provence
- Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages marins (CNPMM)
- Comité National de la Pêche Professionnelle en eau douce (CONAPPED)
- Ifremer
- Université de Bretagne Occidentale/AMURE
- WWF-France

Présentation du projet

La gestion des pêches en Europe a trop souvent considéré le développement durable comme une simple gestion quantitative d'une ressource renouvelable en minimisant ou en occultant la dimension sociale de cette activité. Un port n'est pas seulement un garage à bateaux, c'est aussi le lieu de vie d'une communauté avec ses valeurs, une histoire, des savoirs et savoir-faire.

Si l'on se réfère à la transmission intergénérationnelle, la notion de patrimoine doit également être envisagée. Ce bien partagé par une communauté n'est pas seulement une ressource (qui en fait ne lui appartient pas), mais aussi une culture, un mode de vie, des valeurs, un terroir.

Comment faire pour que la durabilité ne soit pas qu'une simple question d'économie et d'écologie, mais aussi de transmission d'un héritage commun social, culturel et écologique. D'où la problématique posée compte tenu des témoignages recueillis et des expériences partagées :

- 1• Quelle prise en compte des savoirs empiriques ou traditionnels des pêcheurs dans les démarches des organismes de recherche, des administrations et des ONG (notamment dans la définition des états de référence) ?
- 2• Comment les communautés de pêcheurs maritimes et continentaux perçoivent la durabilité de leurs filières de pêche artisanale ?

3• Comment, au travers des expériences partagées, identifier les conditions de résilience de la filière de pêche artisanale dans un contexte de diminution de certaines ressources, de destruction de leurs habitats, de concurrence d'autres filières, de partage de l'espace... ?

4• Comment prendre en compte le patrimoine social et culturel dans les initiatives citoyennes non seulement dans la protection des ressources et des milieux, mais aussi dans la promotion des produits, des métiers et des territoires ?

Les porteurs

- ALPB – Association de valorisation du métier de la pêche professionnelle du poisson de ligne et protection de son environnement
- Itsas Gazteria – Association de protection de l'environnement marin et soutien aux jeunes pêcheurs
- Mission de la mer – Association pour l'accompagnement social et spirituel des communautés maritimes
- CNRS/Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme – UMR TELEMME
- CNPMM – Organisme chargé de la représentation professionnelle de la pêche et des élevages marins
- CONAPPED – Association chargée de la représentation de la pêche professionnelle dans les eaux continentales.
- Ifremer – Institut de recherche chargé de la recherche

sur l'exploitation des milieux marins

- **UBO/UMR AMURE** – Unité mixte de recherche UBO-IFREMER travaillant sur l'économie et le droit des ressources et des espaces marins et littoraux
- **WWF-France** – Fonds Mondial pour la Nature

Principaux résultats obtenus

Les acteurs sont allés au bout du projet et se sont accordés sur la définition de la dimension patrimoniale dans le contexte de la pêche professionnelle artisanale maritime et continentale ainsi que sur son importance pour la qualification de cette activité et de sa pérennité.

Cette dimension concerne un patrimoine qui est un bien, un héritage commun d'un ensemble de communautés comprenant des éléments matériels et immatériels. Elle ne peut être réellement confortée que par des ancrages territoriaux qui relient culture et nature, développement durable et territoire. L'objectif est de renforcer l'empreinte culturelle et sa diversité comme support de développement tout en minimisant l'empreinte écologique pour assurer la diversité des usages et des modes d'exploitation des biens et services de l'environnement.

Les nombreuses expériences partagées et relatées dans le rapport du projet montrent que la « gestion des communs » ne conduit pas forcément à une tragédie si des règles de bonne conduite sont mises en place et partagées par des communautés aux échelles locales et régionales.

Les caractéristiques de l'entreprise de pêche artisanale : caractère familial, rémunération à la part, produit ultra frais et à forte traçabilité, pêche de proximité, permettent de donner une plus value au « terroir continental et maritime ».

Un signal d'alarme est tiré par l'ensemble des partenaires sur la nécessité de respecter la productivité des écosystèmes aquatiques fortement impactés par le changement global. Cela réduit les possibilités de pérenniser cette filière de production halieutique qui constitue plus de 80% de la flottille de pêche européenne et hexagonale.

Il est demandé qu'une approche écosystémique soit mise en place par les gestionnaires de ces milieux aquatiques avec une approche plus participative permettant de tenir compte des savoirs et savoir-faire de ces communautés. Le principe de précaution doit être un véritable moteur de recherche pour les organismes scientifiques qui devraient s'impliquer dans l'analyse des risques encourus en englobant les trois dimensions du développement durable. Ceci ne peut se faire



que par un élargissement des partenariats dans et hors du champ scientifique et par des projets plus affirmés de sciences participatives basés sur 3 composantes : humilité, écoute et compétence.

Recommandations émanant du projet

- 1• Prise en compte dans les politiques publiques de l'aspect structurant de la pêche artisanale maritime et continentale pour le développement des territoires.
- 2• La durabilité des filières de production de pêche artisanale dans les milieux côtiers, littoraux, estuariens et continentaux ne peut être dissociée du contrôle de l'empreinte écologique des autres usages.
- 3• Mise en place et renforcement dans les plus brefs délais de programmes de recherches participatives pour l'étude de l'évolution des milieux aquatiques sous la pression du changement global.
- 4• La diversité de la pêche artisanale est une richesse. Sa défense doit être une priorité affichée pour poser les bases d'un écodéveloppement encouragé par des aides publiques. C'est un axe fort de l'aménagement des territoires.
- 5• La diversité des productions et leurs saisonnalités permet d'approvisionner en produits de grande qualité une filière gastronomique qui valorise la notion de terroir. Ces productions de niche doivent être protégées et aidées dans leurs capacités à innover.

Les apports du projet pour la thématique

Le sujet est complexe puisque le patrimoine ainsi défini prend en compte à la fois les dimensions naturelle et culturelle. Il va au-delà de la réflexion de l'UE sur les bases d'une exploitation durable des ressources et qui portent principalement sur des critères basés sur les notions de Rendement Maximum Durable ou bien de Profit économique maximal. Il introduit avec force cette dimension culturelle au sein des trois piliers du développement durable et considère l'humain au centre de cette dimension patrimoniale. Enfin, il montre que la « tragédie des communs » telle que définie par G. Hardin n'est pas inéluctable, si la vision et l'approche de gestion se font à des échelles locales et régionales et telles que les préconise E. Olstrom, ce qui est souvent le cas pour les pêches artisanales maritime et continentale qui forment le « gros des troupes » des communautés halieutiques. De nombreux exemples de « bonnes pratiques » développés par ces communautés halieutiques ont été décrits dans ce projet et ont valeur d'exemples.

Les apports du projet pour le porteur

Un tel sujet permet d'élargir notre vision sur l'activité de pêche professionnelle en ayant non seulement une approche transdisciplinaire, mais aussi transversale. La diversité des partenaires est importante et permet ainsi de croiser différents angles de vue et approches. Comme l'ensemble des acteurs s'accordait sur l'importance de la pérennité de l'activité de pêche dans un cadre élargi : exploitation, veille environnementale, sciences participative et citoyenne, il n'y a pas eu de situations conflictuelles, même si les débats ont pu parfois être animés. De telles discussions permettent d'aller au-delà d'un cadre thématique souvent trop restreint (même si les sciences halieutiques sont assez hétéronomes) dès lors que l'on s'intéresse à la gestion stricte des ressources aquatiques.

Les apports du projet pour l'organisme de rattachement

Pour l'Ifremer, ce projet permet de compléter la réflexion sur une des composantes majeures de la pêche française et européenne : la pêche artisanale. De manière récurrente, des analyses sont faites sur l'activité des flottilles et sur leurs caractéristiques économiques, mais souvent dans un cadre strictement scientifique et rarement multi-acteurs, exception faite des projets Interreg que nous développons en partenariat élargi. La mise en commun des savoirs et des analyses des acteurs a permis de mieux cerner cette

dimension patrimoniale qui justifie à elle seule le maintien de ces communautés pour assurer la conservation de la diversité faunistique et des paysages. Elle conforte la notion de « chantier » développée par l'Ifremer, notion définie comme « entité géographique ou (éco)systemique régionalisée dont la dimension doit être suffisamment large pour une prise en compte de l'impact du changement global sur la vulnérabilité des habitats et sur l'adaptation des communautés au changement ».

Les apports du projet pour les partenaires associatifs

Le projet a permis de confronter les points de vue de structures aux intérêts et objectifs pas forcément convergents. Toutes se sont accordées pour mettre au centre du problème la dimension humaine et la diversité de cette pêche artisanale qui est une richesse pour notre société et non source de tous les maux.

L'exemple ci-dessous relaté par Mikel Epalza en 2014 à Noirmoutier montre qu'il reste encore du chemin à parcourir afin que les pêcheurs professionnels ne soient pas exclus de leur territoire de vie.

« Bien entendu, dans la balance purement financière entre la valeur des kilowatts fournis par les éoliennes et celle des captures de pêche dans ces mêmes zones, la pêche ne fait pas le poids. Mais dans ce calcul, on oublie de prendre en compte les valeurs sociales et patrimoniales, les savoir-faire et vivre ensemble, transmis par les communautés maritimes. Que serait l'île de Noirmoutier ou nos régions maritimes sans cette « civilisation maritime » ? Il est possible de réfléchir à une installation d'éoliennes en mer qui ne mette pas en péril les métiers de la pêche ou de l'ostréiculture. Il nous appartient à tous d'être des porte-paroles de ces valeurs à l'heure de faire les choix pour que le paramètre de la rentabilité économique n'écrase pas les paramètres « humains ». (...) Alors même qu'il est possible de réfléchir ensemble à un aménagement concerté de ce territoire, si on s'en donne la peine. » Le président du Comité Régional des Pêches, présent à la rencontre, a répondu que dans les instances de décisions « on ne tient pas compte de l'humain ».

Là est la richesse de la réflexion du projet DIMPAT et plus largement du programme REPERE, un travail de veille patrimoniale et aussi sa faiblesse, la difficulté d'agir comme levier d'une économie « alternative » mettant l'humain au centre des décisions.

Passer du « repère au levier », cela semble bien difficile pour les pêcheurs professionnels continentaux dont certains

sont la cible de pêcheurs dits « de loisirs » qui n'hésitent pas à détruire leurs outils de travail ou même à tirer sur leurs embarcations ! Ajoutés aux pressions de nombreux usages, ces pressions morales rendent ce métier de plus en plus difficile. Les autorisations de baux de pêche, malgré de nombreux espaces vacants, diminuent voire sont totalement supprimées comme en Vendée et dans les Deux-Sèvres. Tout ceci explique la diminution continue des effectifs de pêcheurs professionnels continentaux en France : 7000 en 1950 ; 400 en 2014. Et pourtant, sans pêche professionnelle, les espèces invasives risquent de proliférer comme le silure qui s'attaque maintenant à des poissons « totems » comme le saumon dont la réimplantation se fait difficilement à grands frais : 1,2M€/an pour la restauration et la sauvegarde sur l'axe Loire-Allier.

Les apports du tiers-veilleur au projet

Le tiers-veilleur du projet DIMPAT est un historien dont le sujet de prédilection porte sur les pêches méditerranéennes.

Sa présence a permis d'apporter un recul historique à notre réflexion et en particulier de bien montrer que le patrimoine n'est pas un objet figé, mais en constante évolution avec un échange très actif entre savoirs et savoir-faire des différentes communautés maritimes. L'identité des communautés n'étant pas de ce fait figée, les capacités de transformation de ces dernières ont été bien souvent une garantie d'adaptation aux changements socio-environnementaux.

Cette caractéristique doit être prise en compte dans les futures politiques concernant la gestion des communautés halieutiques, qui par leurs capacités d'initiative et d'autonomie, et à la condition d'être étroitement associées à la définition de ces nouvelles orientations, pourraient apporter des réponses pertinentes aux défis posés par les changements globaux.

Les apports du projet pour le programme REPERE

Les trois points forts du projet

- 1• Une diversité des acteurs qui permet de traiter le sujet sous différents angles de vue et avec un positionnement interne et externe à l'activité de pêche.
- 2• Le sujet a été traité en profondeur et à partir d'expériences diverses effectuées dans des cadres variés : recherche, développement, dynamiques associatives. Il bénéficiait également des premières conclusions issues des Rencontres Internationales sur la Petite Pêche Maritime et Continentale en Europe organisées par certains des acteurs du projet

DIMPAT à Biarritz en 2009.

3• Le projet dégage des recommandations qui, si elles étaient prises en compte, devraient aider à mieux gérer aux échelles locales et régionales non seulement les activités halieutiques, mais aussi permettre de mieux évaluer les pressions exercées sur les écosystèmes halieutiques *via* une vision globale et non plus sectorielle.

Difficultés rencontrées

Le manque de médiatisation et de retombées. Le sujet a été mal repris par les médias qui préfèrent avoir une vision simpliste et caricaturale des problèmes de pêche. Une autre difficulté vient de la prise en compte sectorielle de la gestion des environnements aquatiques. L'impact de la pêche est toujours vu dans un cadre contraint par les autres usages (en d'autres termes on ne prend jamais en compte la possibilité du gain environnemental obtenu par la levée des pressions autres que celle de la pêche).

Les connaissances produites

Des connaissances nouvelles ont été produites à propos d'une démarche plus « décentralisée » et plus adaptée aux particularités locales et régionales. Les nombreux cas développés dans le rapport du projet confortent cette vision et montrent l'importance de l'intégration des savoirs locaux aux décisions de gestion.

Les dossiers effectués par certains des partenaires et notamment ceux exerçant leurs actions dans les eaux continentales et estuariennes relèvent le manque d'écoute des autorités gestionnaires nationales et européennes malgré l'envoi persistant de messages d'alarmes : « Histoire d'une véritable odyssée de 40 ans avec l'espoir de préserver les espèces et de récolter en fin de compte que le néant » (J. Rabic - Témoignage de la défense patrimoniale des poissons migrateurs par les professionnels de la Gironde).

Il s'agit essentiellement de connaissances pour l'action avec la mise en place de démarches intégrées à l'échelle régionale.

Les impacts du projet

Le projet DIMPAT s'inscrit dans une suite logique d'actions et constitue un nouveau jalon pour que notre société ait un regard autre sur les communautés de pêche maritime et continentale. Les clichés caricaturant cette activité restent encore bien présents et la simplification est la règle. Il faut donc continuer et intensifier cette transmission des

DIMPAT • Prise en compte de la dimension patrimoniale dans la définition de la durabilité des modes d'exploitation des ressources aquatiques

savoirs par différents moyens : colloques et forums, sites de discussions et de partage d'informations, documents de référence et de vulgarisation.

Concernant la recherche, une vision intégrée et plus transdisciplinaire s'impose. Le projet DIMPAT conforte cette vision et complète les actions entreprises par exemple dans des projets de type « chantier » en Manche ou des projets d'étude et de gestion intégrée comme SPICOSA (Intégration des connaissances aux politiques publiques pour la gestion des écosystèmes côtiers) ou bien encore comme INDICANG (évaluation de l'abondance de l'anguille et des effets anthropiques à l'échelle régionale). Comment faire cohabiter de manière équilibrée recherche et expertise ?

Comment développer conjointement excellence thématique et interdisciplinarité au sein des équipes sur des projets de recherche très hétéronomes ?

Concernant la gestion, les acteurs ont voulu définir des valeurs qui permettent de mieux faire comprendre à notre société que les communautés de pêcheurs maritimes et continentales ne sont pas que de simples « pourvoyeurs de poissons », même si cela correspond à leur fonction première. Ils ont voulu montrer aussi que ces communautés sont porteuses de valeurs et de savoirs qui sont nécessaires au maintien des habitats et de la diversité faunistique *via* leurs observations et leurs connaissances expertes.



ReSoRIV

Reconnaissance sociale et réglementaire de l'innovation variétale par la sélection participative pour les agricultures biologique et paysanne

Coordinateur

Véronique Chable, Unité SAD Paysage de l'INRA de Rennes, veronique.chable@rennes.inra.fr

Partenaires

Fondation Sciences Citoyennes
www.sciencescitoyennes.org/

Tiers-veilleur

Elise Demeulenaere, CNRS

Présentation du projet

Le projet ReSoRIV se situe dans la continuité du projet « Co-construction des savoirs et des décisions dans la recherche : l'exemple de la sélection participative en environnement » qui avait pour objectif de favoriser les retours d'expérience en matière de sélection participative, les faire connaître et montrer les facteurs clés pour la réussite de tels projets. La sélection participative est un processus par lequel des agriculteurs créent, en collaboration avec des chercheurs et des associations, les variétés adaptées à leurs besoins spécifiques, le plus souvent en agriculture biologique et à faibles intrants.

ReSoRIV a été conçu comme une **plateforme de dialogue et de proposition pour explorer les voies réglementaires compatibles avec la nature biologique, génétique et culturelle des variétés et semences créées à la ferme**. Nous étions amenés à discuter et à définir la limite entre un système formel de variétés enregistrées à un catalogue et un système informel proche de la conservation et du renouvellement in situ de la diversité cultivée.

Présentation des porteurs

L'INRA mène des recherches finalisées dans le domaine de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement. L'Unité SAD-Paysage a accueilli des projets de sélection participative en 2005 en interaction avec de nombreux



groupes professionnels ou associations semences, eux-mêmes coordonnés par le Réseau Semences Paysannes. Les programmes de recherche sont tous en interaction étroite avec l'ITAB.

La **Fondation Sciences Citoyennes** est une association loi 1901 créée en 2002. Réunissant chercheurs, étudiants et citoyens, elle a pour objectif de favoriser et de prolonger le mouvement actuel de réappropriation citoyenne et démocratique de la science, afin de la mettre au service du bien commun. Les axes centraux de son engagement ont accru les capacités de recherche et d'expertise de la société civile (promotion du tiers secteur scientifique) et de stimuler la liberté d'expression et de débat dans le monde scientifique.

Les enjeux du projet

Les concepts de variétés qui sous-tendent la sélection participative pour l'agriculture biologique et à faibles

intrants, avec des populations végétales évolutives et plus ou moins hétérogènes, se devaient d'être clarifiés pour une communication plus fluide entre les différents groupes (chercheurs, législateurs et paysans). Actuellement, les initiatives à l'œuvre autour des variétés produites (aussi appelées variétés paysannes par les paysans-sélectionneurs) s'inscrivent dans un secteur dit « informel » (et défini comme tel au niveau européen et international) et hors du champ réglementaire du catalogue officiel des variétés. La reconnaissance de la contribution des agriculteurs à la création et au maintien de la biodiversité cultivée, et de leurs droits qui en découlent à conserver, protéger et échanger leurs semences, est actée dans plusieurs traités internationaux mais n'est pas encore retranscrite dans la réglementation en matière de variétés et semences et n'est pas sensible dans l'activité des agriculteurs d'aujourd'hui.

Les principaux résultats du projet

Les résultats se présentent sous deux formes très différentes : (1) des résultats diffusables du projet ont été élaborés sous la forme de fiches synthétiques sur des projets ou des thèmes liés à la sélection participative et (2) un événement appelé « classe verte pour décideurs politiques et institutionnels » constituait la partie expérimentale du projet en élargissant le côté participatif à d'autres acteurs éloignés du cœur du sujet. La dimension démonstrative et pédagogique de la classe verte tient à l'immersion dans le contexte d'une ferme biologique et paysanne avec des visites dans les champs en présence des chercheurs des disciplines concernées, et dans la visualisation concrète de l'organisation d'une recherche transdisciplinaire à plusieurs niveaux pour aborder le système agro-écologique dans sa globalité.



Les principaux acquis du projet se résument ainsi :

- reconnaissance sociale et nécessité d'une reconnaissance réglementaire acquises, même si le processus n'est pas terminé, ReSoRIV a aidé à dépasser les inerties institutionnelles pour soutenir la recherche participative de terrain ;
- insertion des partenaires dans des espaces de discussion où ils étaient exclus jusqu'alors ;
- partage de connaissances sur le processus de recherche participative ; partage de l'information sur la globalité des actions ; communication et diffusion auprès d'un public élargi des connaissances restreintes aux partenaires pendant les 10 années d'émergence.



La valorisation du projet

La Fondation Sciences Citoyennes, le Réseau Semences Paysannes et l'équipe de Véronique Chable pour l'INRA-SAD diffusent les fiches ReSoRIV, des informations sur la classe verte, ses résultats et les processus à l'œuvre à l'attention des chercheurs et spécialistes mais aussi du grand public, notamment au sein de leurs réseaux, et à travers les sites Internet.

Un point presse s'est tenu lors de la classe verte. Les organisateurs ont pu répondre aux interrogations des journalistes présents et expliquer le contexte dans lequel s'inscrivait cet événement ainsi que les obstacles actuels, notamment en matière de réglementation.

Les suites du projet

ReSoRIV a eu des retombées régionales certaines. Les élus, des consommateurs et certains scientifiques de la région ont réalisé l'intérêt de nos recherches pour le développement régional d'une agriculture territorialisée et de qualité. Des partenariats nouveaux ont eu lieu depuis l'événement ;

ils pourront se concrétiser sur des projets nouveaux et un élargissement des acteurs impliqués dans nos projets en région.

Les apports du projet à la thématique

Un apport majeur est la reconnaissance de l'existence et de l'intérêt de la thématique dans un cercle élargi, ne se limitant plus aux seuls acteurs de cette recherche, soutenant la création variétale par la sélection participative pour les agricultures biologiques et paysannes.

Les connaissances produites

- Pas de connaissance nouvelle issue de l'expérimentation, mais une capitalisation des années antérieures depuis les débuts projets dédiés à la sélection participative en 2001.
- Partage de connaissances sur le processus de recherche participative ; partage de l'information sur la globalité des actions ; communication et diffusion auprès d'un public élargi des connaissances restreintes aux partenaires pendant les 10 années d'émergence.

En recherche participative, recherche et action sont intimement liées. Un des objectifs de la classe verte était aussi de donner à voir comment des types de connaissance s'articulaient dans la réalité du terrain et de son contexte socio-économique.

ReSoRIV apportait un angle d'approche de la recherche différent de celui généralement utilisé par les institutions de recherche.

Les impacts du projet

Le travail avec les acteurs continue et s'intensifie depuis 12 ans. Les orientations de la recherche européenne à travers le cadre Horizon 2020, soutenant la recherche « multi-acteur » et transdisciplinaire, vont encore stimuler nos collaborations avec une dimension internationale grandissante.

L'objectif de ReSoRIV, en impliquant la direction de l'INRA, était de sensibiliser au caractère pionnier de nos recherches et de solliciter un soutien au niveau national, grâce à la démarche de dialogue offert par REPERE. Nous avons échoué faute de motivation côté institutionnel alors que la DG conditionnait notre participation à REPERE au choix de ce sujet. Initialement, nous voulions explorer des voies plus novatrices. Pour l'aspect réglementaire, ReSoRIV a rempli sa mission puisque tous les responsables institutionnels se sont

déplacés pour des échanges constructifs avec l'insertion des partenaires dans des espaces de discussion où ils étaient exclus jusqu'alors.

Le partenariat de ReSoRIV est antérieur à REPERE et se prolongera au-delà pour le développement d'une agroécologie cohérente avec un projet de société partagée entre les partenaires.

ReSoRIV visait à mieux communiquer avec les institutions françaises concernées par la problématique pour soutenir des moyens publics de recherche à ce secteur jusque là peu reconnu dans ses spécificités en France, et pour élargir à terme les partenariats de recherche.



Les trois points forts du projet

Les fiches de synthèse et la capitalisation des actions des années passées et la précision des concepts communs.

La stimulation du dialogue autour des semences entre institutions et professionnels engagés en sélection participative.

La reconnaissance locale des activités de recherche et des acteurs engagés grâce à la « classe verte ».

Les apports du projet pour le porteur de projet

Si la thématique est reconnue sur un plan européen et international, ce n'est pas le cas au niveau national. Le programme REPERE a offert l'occasion, notamment avec la « classe verte », de communiquer au sein de l'INRA sur la recherche participative, de mieux faire connaître ses acteurs, son caractère pluridisciplinaire et son attachement à une problématique touchant le système alimentaire dans son ensemble avec les acteurs concernés. La « classe verte » a été classée fait marquant du département SAD et amplifie l'action de communication de REPERE.

Les apports du projet pour l'organisme de rattachement

Impact notamment au niveau du centre INRA de Rennes puisque la Classe verte était à proximité et facilement accessible. ReSoRIV a apporté une illustration concrète d'une facette peu connue de la recherche pour l'agriculture biologique et de ses acteurs. Le service de communication du centre s'est engagé dans le processus notamment avec le rapport avec la presse et s'est intéressé à la réalisation du documentaire.

L'impact attendu sur la prise en compte de la recherche participative dans la programmation de la recherche n'a pas été atteint notamment par l'absence de la direction de l'INRA à la classe verte prévue pour stimuler « sa reconnaissance ».

Les apports du projet pour les partenaires associatifs

Le partenaire Fondation Sciences citoyennes a largement contribué à faciliter le processus de « dialogue » prévu dans le programme REPERE. Outre la classe verte, le Réseau Semences Paysannes, associé au projet, a participé et bénéficié des cadres de discussion qui réunissaient tous les représentants des institutions chargées de la réglementation. Cette occasion ne s'était jamais présentée avant.

Éléments à retenir pour les conclusions et recommandations du programme REPERE

La richesse des échanges lors du programme REPERE et de leurs conséquences ne peut se mesurer dès maintenant. Il serait intéressant de refaire un bilan dans deux à trois ans pour mieux évaluer les impacts.

Retour sur une collaboration entre chercheurs et associations autour de la précarité énergétique

Coordinateur du projet

Suzanne de Cheveigné
Centre Norbert Elias (UMR8562)
2 rue de la Charité
13236 Marseille Cedex 02
suzanne.de-cheveigne@univ-amu.fr
04 91 14 07 61

Partenaires

- **Association ECOPOLENERGIE: Virginie Vieri**
Maison le Pesquier - Quartier Pesquier RD 58
13120 GARDANNE
virginie.vieri@ecopolenergie.com
04 42 51 24 09
- **Association Le Loubatas: Olivier Béal**
CPI.FP - BP 16
13860 Peyrolles-en-Provence
energie@loubatas.org
04 42 67 06 70

Présentation du projet

Ce projet relève, selon les termes de l'appel à projets REPERE, des « projets d'expérimentation innovants en cours ou achevés depuis peu pour lesquels le financement correspondra à la phase de capitalisation des travaux ».

La précarité énergétique, notion qui se situe à la confluence de problèmes de pauvreté, de logement de mauvaise qualité et de prix élevés de l'énergie, est apparue relativement récemment dans l'action publique en France. Nous avons engagé en 2007 une recherche-action sur la question, à l'initiative des partenaires associatifs, en mobilisant des chercheurs spécialistes du logement précaire, de questions environnementales et plus tard de santé. Les objectifs du projet initial étaient d'animer un réseau d'acteurs impliqués dans la lutte contre la précarité énergétique en Région Provence Alpes-Côte-d'Azur (PACA), le RREP, d'une part, et de mieux comprendre les dynamiques sociales et les enjeux sociétaux relatifs aux processus d'institutionnalisation de cette nouvelle catégorie d'action publique d'autre part. Le projet avait été financé par le PREBAT, l'ANR et bénéficie d'une bourse de la Région PACA.

Le présent projet proposé combine une réflexion interne entre partenaires associatifs et chercheurs portant sur les



conditions de la collaboration, une aide à la poursuite des activités du RREP, une enquête auprès des organismes de recherche (CNRS et EHESS en l'occurrence) et des financeurs concernés, afin de préciser les conditions de leur engagement dans de telles

collaborations, et enfin la valorisation des résultats. L'EHESS s'est engagée à s'associer à ce travail.

Présentation du partenariat

Le Centre Norbert Elias (UMR8562 EHESS-CNRS-UAPV-AMU) est une unité mixte de recherche qui conduit des recherches sur la précarité énergétique, dans le cadre de son équipe « Nature, Genre et Santé ». Ses deux autres domaines de recherche sont « Formes et modèles culturels » et « Espaces et objets politiques ».

Ecopolénergie et le Loubatas sont deux associations actives dans le domaine de la prévention de la précarité énergétique. Ecopolénergie a des compétences spécifiques en matière d'animation de réseau (ingénierie, logistique, animation, relations presse et communication), de formation (ingénierie

Retour sur une collaboration entre chercheurs et associations autour de la précarité énergétique

et méthodes pédagogiques) et de conseil (expertise, études, diagnostics). Le Loubatas a des compétences en matière d'animation et de formation.

Les enjeux portés par le projet

Les enjeux de recherche du projet sont proches de ceux du programme REPERE : cerner la place des associations dans le pilotage de la recherche en matière de développement durable et dans l'orientation de sa programmation et s'interroger sur la pérennité de ces collaborations. Ce projet est une occasion de préciser les conditions d'engagement des organismes, au-delà du seul cas de notre collaboration.

Dans le même temps, ce projet permet la poursuite et la consolidation de l'action des associations face aux problèmes croissants de précarité énergétique. Le réseau RREP (Réseau régional énergie et précarité) fédère les acteurs du domaine et représente pour eux une source d'information et de collaborations essentielle.

Les principaux résultats du projet

Les éléments présentés ici sont le fruit d'une enquête portant sur le contexte institutionnel de notre collaboration, d'une réflexion entre partenaires et enfin de la poursuite de l'animation d'un réseau d'acteurs de la précarité énergétique en Région PACA. Un examen attentif des politiques publiques en matière d'intégration des OSC dans le pilotage de la recherche, au niveau européen comme au niveau français, montre que la participation éventuelle de la société civile à la définition des stratégies des organismes de recherche bénéficie d'un contexte peu favorable.

Nos conclusions principales sont :

- 1• Il faut distinguer les niveaux de collaboration, entre la participation d'OSC au pilotage de la stratégie de recherche et la collaboration sur le terrain.
- 2• Il faudrait des structures d'interface pour permettre d'initier des partenariats, tant les organismes de recherche paraissent opaques aux acteurs de terrain.
- 3• Le rôle incitatif d'appels à projets demandant une collaboration ONG-chercheurs est réel.
- 4• Une grande attention doit être accordée à la lourdeur administrative face à laquelle les associations sont particulièrement fragiles.
- 5• Il faut penser et structurer la collaboration le plus

tôt possible, pour éviter malentendus et déceptions, en abordant clairement la temporalité, le partage des tâches, les différences de pratiques professionnelles.

La valorisation du projet

Au-delà de la communication menée dans le cadre du RREP, plusieurs actions d'échange et de valorisation ont été menées. Les associations ont participé à la réunion du réseau RAPPEL (Réseau des acteurs de la pauvreté et de la précarité énergétique dans le logement). Un article est accepté pour publication dans les *Annales de la Recherche Urbaine*. Le projet a été présenté au colloque Socio-énergie (Toulouse, 25-26 octobre 2012) et un ouvrage issu de ce colloque est en préparation, pour lequel nous contribuons à la rédaction d'un chapitre.

Les suites éventuelles données au projet

Les chercheurs continuent de participer au réseau RREP ainsi qu'à son comité technique.

Les apports du projet à la thématique

Dans un premier temps nous avons analysé, sur documents, le contexte institutionnel de collaboration entre chercheurs (ou organismes) et OSC, observant une impulsion européenne et une certaine réticence française. Le cas du CNRS, l'organisme gestionnaire du projet, a été examiné en détail.

Dans un second temps, partant « du bas », du terrain partagé, nous avons analysé notre collaboration, tant dans le projet d'origine (RREP) que dans le projet REPERE, exposant les difficultés rencontrées et les apports de la collaboration. Nous nous interrogeons sur la « demande de recherche » venant des organisations de la société civile, difficilement exprimée. Nous avons dégagé des recommandations, avec pour objectif de rendre plus facile un partenariat qui nous a beaucoup apporté.

Il s'agit de connaissances pour la recherche, pour l'action – et pour la réflexion politique.

Les apports du projet pour le programme REPERE

L'apport de notre projet concerne le contexte en termes de politiques publiques, au-delà de l'analyse des conditions de la collaboration.

Sur le premier point, par un examen attentif de documents concernant les politiques publiques en matière d'intégration des OSC dans le pilotage de la recherche, au niveau européen et au niveau français, nous avons vu que la participation éventuelle de la société civile à la définition des stratégies des organismes de recherche ne bénéficie pas d'un contexte très favorable. La stratégie nationale de recherche s'appuie très peu sur une contribution de la « société civile » – tout en s'orientant très nettement vers la demande sociale, appelée aujourd'hui les « défis sociétaux ». Ils se traduisent par une prise de distance avec la structure disciplinaire de la recherche académique. La démarche reste très « top-down ».

Les apports du projet pour le porteur du projet

Pour les chercheurs, l'apport a été très conséquent, par l'ouverture à un nouvel objet de recherche au moment où il devenait socialement pertinent. Grâce aux associations, ils sont entrés sur le terrain au moment même où la « précarité énergétique » émergeait dans l'espace public. Le maintien des échanges depuis ce point de départ a de même été très enrichissant. Il semble néanmoins que l'on puisse dire que la trajectoire des chercheurs ait été davantage déviée par la collaboration que celle des associations. Celles-ci sont davantage prises par les contraintes financières. Leur gain, qui s'exprime en termes de distanciation et de réflexion sur leurs pratiques, est réel, mais il semble moins « monnayable » dans leur pratique quotidienne. Cette restriction vient non pas de la

qualité de nos échanges mais des conditions matérielles de leurs activités.

Les apports du projet pour l'organisme de rattachement

Ces apports sont sans doute très indirects, passant par l'attention attirée sur la collaboration avec la société civile. Le thème n'est pas devenu central.

Les apports du projet pour les partenaires associatifs du projet

La collaboration a permis un recadrage de la méthodologie et des apports de ressources documentaires pour l'animation du réseau.

Dans une démarche de co-construction, les associations ont pu mieux comprendre la manière de définir des typologies de ménages, d'individus, et ainsi être en capacité d'avoir une approche plus fine pour définir des moyens de repérage de ménages en précarité énergétique.

Sortant de leur posture distanciée, les chercheurs ont animé certains moments des journées du réseau. Leur analyse quantitative de la composition et du fonctionnement du réseau a apporté une vision d'ensemble. Par exemple, grâce à cette analyse « extérieure », les associations ont pu pointer des déséquilibres dans la distribution des membres du réseau et chercher des solutions opérationnelles pour inciter plus de travailleurs sociaux et certaines collectivités à intégrer le réseau.

3SCED

Sciences de la nature, sciences humaines et sociales et savoirs «profanes» co-construisent des connaissances pour le développement durable

Coordinateur

Jean E. Masson, INRA, jean.masson@colmar.inra.fr

Tiers-veilleur

Bernard Ancori, université de Strasbourg

Partenaires

- Association des Viticulteurs d'Alsace, Gérard Boesch
- Association de Consommateurs d'Alsace, Vincent Dorfner
- Alsace Nature, Michel Breuzard
- Université de Strasbourg, Bernard Ancori et Frank Hausser
- INRA Colmar, Jean E. Masson et Anne Moneyron

Présentation du projet

La mutation de l'agriculture vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement correspond à une attente des consommateurs, des citoyens, des politiques, ainsi que des mondes agricole et scientifique. Cette écologisation est devenue une norme-objectif largement acceptée. La mise en œuvre de cette transition se confronte cependant à des verrous que les démarches traditionnelles, i.e. descendantes, de production de savoirs et de transmission ne réussiront pas à elles seules à lever.

Face aux enjeux, 3SCED propose une approche mettant à contribution l'ensemble des savoirs, académiques, comme 'profanes' à la construction d'un projet aboutissant à des changements significatifs, car mobilisant de larges collectifs et sur de larges surfaces. Implicitement cela invite à une refondation des relations entre sciences et société. En nous appuyant sur deux formes de forums hybrides, la Cellule sociotechnique de l'université de Strasbourg (2010-2012) et sur le Comité Local de suivi de l'INAR-Colmar (initié en 2003), nous avons tenté de définir les règles présidant à une mobilisation effective et durable d'acteurs, à l'appropriation collective d'enjeux en lien avec l'environnement, et à la mise en œuvre d'un travail collectif amenant une réelle impulsion de changement.

Méthode et résultats

Nous avons pu améliorer le mode de travail au sein de forums ou groupes. La conduite sous une forme de recherche-action a permis de changer, d'élargir la thématique initiale et réellement d'embrasser un questionnement au niveau de tout un territoire viticole. Le projet REPERE, en s'appuyant sur les dissensus forts entre acteurs des groupes a ainsi fait émerger une vraie co-construction d'actions et de projets au sein desquels tous les savoirs sont reconnus. Chaque réunion, étape, questionnement a été posé et analysé à la lumière des sciences de l'éducation et de la formation, de l'épistémologie et de l'histoire des sciences, de l'anthropologie ainsi que de la biologie. Cette approche complexe a montré que, plus que les savoirs, ce sont bien les modes de production et leur légitimation qui sont une clef qui peut fédérer tous les acteurs. Cette démarche, ainsi cadrée, renforce la légitimité de tous les acteurs. Elle a permis de produire une matière-connaissance commune, une envie commune, une mobilisation effective et une vraie capacité à 'décider en situation d'incertitude'. Cette dynamique s'est concrétisée par la construction de deux projets jumeaux : l'un étant un prolongement de la démarche REPERE (ZINNLE, métaprogramme financé par l'INRA 2014-2016) et l'autre, une application sur le terrain avec une mobilisation de vignerons pour un changement qui a

commencé le 1^{er} janvier 2014, sur plus de 40 hectares. Alors que nous avons débuté par une évaluation technologique interactive en 2001, et un concept de comité de suivi, nous sommes arrivés à une recherche-action confortée et jusqu'à une mobilisation collective pour l'agro-écologie. C'est bien l'appel à projets REPERE qui nous a offert la légitimité et un espace-temps de pensée pour progresser, identifier des pistes à travailler, et engager sur le terrain une suite, avec un 'label REPERE' que les vigneron·nes, les associations et les partenaires académiques se sont approprié.

La valorisation du projet

De nombreuses publications, actes, colloques, rencontres officielles ont cité le projet 3SCED et des projets ou produits en sont issus.

- A. Moneyron, O. Lemaire, J.E. Masson. « Une expérience d'interaction science-société. Consolider la recherche en s'appuyant sur les savoirs profanes, la complexité et l'engagement sur le temps long » *Futuribles*, 383, mars 2012.
- Actes de la Séance de débat de l'OPECST à l'Assemblée Nationale du 19.11.2012.
- Article de presse dans *Le Paysan du Haut-Rhin* décrivant le projet REPERE et le projet de mobilisation collective pour l'Agroécologie, 2013.
- B. Ancori, « La production et la circulation des connaissances scientifiques et des savoirs profanes dans nos sociétés techniciennes », in *La circulation des savoirs. Interdisciplinarité, concepts nomades, analogies, métaphores*, F. Darbellay (éd.), Éditions scientifiques internationales Peter Lang, Berne, 2012, p. 203-240.
- B. Ancori, « Communication, cognition et créativité dans les sociétés de la connaissance. À propos de deux dilemmes », *Nouvelles perspectives en sciences sociales. Revue internationale d'analyse complexe et d'études relationnelles*, vol.9, n°2, p. 47-93.
- Présentation orale par B. Ancori : *Pour des pratiques viticoles soucieuses de développement durable : l'apport des sciences humaines et sociales*, Actes du colloque RVVS, 1-2 juillet 2013 (<https://colloque.inra.fr/rvvs2013/Programme2>).
- Poster du projet 3SCED-REPERE au Métaprogramme ZINNLE.
- Audition de J.E. Masson et C. Noiville, présidente du CEES, par la Fondation Concorde, 13 mai 2013, Paris.
- Présentation du projet 3SCED-REPERE et du projet dérivé

de Westhalten présenté par J.F. Lallemand, président du syndicat, devant le Conseil d'administration de l'AVA. Septembre 2013.

- Projet SmaCH du métaprogramme financé par l'INRA pour 2014-2016 : ZINNLE ou écosavoirs vigneron·nes et co-construction du changement en agro-écologie. Porteur : J.E. Masson (<http://inra-dam-front-resources-cdn.brainsonic.com/ressources/afile/238356-dac45-resource-lettre-info-smach-1.html>).
- Colloque Métaprogramme SMACH INRA, 17 et 18 décembre 2013 au cours duquel le projet ZINNLE a été présenté et discuté (<http://www.smach.inra.fr/Evenements/gestion-durable-de-la-sante-des-cultures>).

Les suites données au projet

- Présentation par J.F. Lallemand du projet du syndicat de Westhalten devant la commission technique du Conseil Interprofessionnel des Vins d'Alsace (<http://www.vinsalsace.com/>).
- Rencontre entre la Fondation de France et J.E. Masson pour partager sur les formes de management de projet. Éventuelle soumission d'un projet à ladite fondation courant 2014 (<http://www.fondationdefrance.org/Nos-Actions>).
- Réunion de travail avec la direction du parc du ballon des Vosges pour discuter des prolongations du projet REPERE de Westhalten à d'autres syndicats viticoles et des articulations possibles avec la gestion des forêts et des espaces Natura 2000.
- Réunion de travail avec le RAC de Changins en Suisse, suite aux premiers échanges de courriers. L'objectif est de donner une dimension transfrontalière au projet et de mobiliser des étudiants en formation sur la question de l'enherbement des vignes, et peut-être au management de projet et à la mobilisation de collectifs sur le terrain.
- Mise en œuvre sur le terrain du projet ZINNLE avec un arrêt des herbicides dès le printemps 2014 et pour 3 ans et une mise en place de plantes aux propriétés allopathiques et couvrant le sol.
- Écriture collective par le groupe REPERE d'une publication.
- Les travaux réalisés avec les vigneron·nes ont montré que les modes de formation étaient une clef de la démarche agroécologique et que les savoirs produits autant que leur mode de production pourraient contribuer à redessiner la formation des vigneron·nes, mais aussi la formation des formateurs. Dans ce sens, des travaux

seront entrepris avec notamment une contribution en juillet 2014 au colloque SupAgroFlorac : Agroécologie, savoirs, pratiques et transmission.

<http://www.colloque-supagroflorac.fr/savoirs-agroecologiques>

Les apports du projet à la thématique

- 1• Une validation du travail des acteurs, de leur engagement. La symbolique est forte de conduire un projet soutenu par le ministère de l'Écologie.
- 2• Une reconnaissance et une projection d'un projet commencé à co-construire avec les partenaires dès 2009.

Les apports du projet pour l'organisme de rattachement

Le projet a apporté un espace de pensée et de travail. Il a permis d'imaginer, de penser autrement. Il se trouve que la pensée et le travail fournis convergent, en quelque sorte, avec la démarche des métaprogrammes INRA. Sans cette plateforme de lancement qu'est le programme REPERE, l'histoire eût été différente.

Le programme REPERE est un moyen de parler à un établissement, dans une démarche ascendante et descendante... comme en démocratie.

Les apports du projet pour les partenaires associatifs

La réponse est complexe et dépend de l'association. Le degré d'implication dépend-il de l'intérêt d'une association à participer à ce type de projet ? Ou reflète-t-il une histoire et une posture de l'association ? Est-ce qu'une garantie de sortie avec un produit reconnu est un facteur mobilisateur ? La liste de questions est longue.

Pour ce qui concerne l'AVA, celle-ci s'est engagée avec une force croissante, en impliquant son personnel, en annonçant des engagements politiques. Pour les deux autres, nous avons identifié de vrais projets de réforme de fonctionnement à réaliser, en interne, sans exclure des réformes à réaliser dans le financement, voire plus. Alsace Nature, par le biais de certains de ses acteurs soutient cette idée et un micro-collectif réformiste a agi dans ce sens.

Les apports au projet par le tiers-veilleur

Quel positionnement avait-il ? À la fois veilleur, au sens bienveillant à la conduite du projet, avec une vision 'meta',

mais pas un positionnement de coordination ou de résolution de points de blocages, car ceci relève du rôle du coordinateur.

Les savoirs du tiers-veilleur étaient en quelque sorte instillés dans notre projet via une personne embauchée en CDD doté d'un master en épistémologie et recruté via le projet.

Dans une autre situation, on peut penser qu'une articulation minimale entre savoirs (et réseaux de connaissances et d'acteurs) du tiers-veilleur et le projet lui-même est un élément essentiel, au moins pour le groupe de travail (pour être plus clair, ne avoir à pas faire appel à une étude de sociologie 'hors sol' d'un collectif en labeur...). En fait, c'est surtout l'idée de réseau de tiers qui est à retenir.

Les apports du projet pour le programme REPERE

1• Le projet a amené à co-construire, en impliquant tout le collectif, un projet plus affiné, centré sur la méthode de travail dans un groupe complexe d'acteurs en dissensus qui a servi pour le projet ZINNLE qui a été reconnu et financé par l'INRA dans le cadre des métaprogrammes. Le discours du directeur de ces programmes a soutenu fortement notre démarche qui est aux frontières des sciences impliquées (à impliquer) avec un risque réel et donc a obtenu un retour – soutien – de l'INRA. Il s'agit d'un projet de recherche sur comment faire de la recherche autrement.

2• De manière symétrique, un des collectifs des vignerons a co-construit un projet de mobilisation collective pour 'l'agroécologie'. 25 vignerons se sont engagés, couvrant 70% du ban viticole soit en tout 200 hectares. Un engagement écrit pour l'abandon des herbicides, avec un volet sur l'image du vigneron au sein de la société et un projet visant à réduire les intrants de synthèse pour le contrôle des maladies. Ce qui a constitué une vraie mobilisation collective pour l'action à un niveau jamais atteint en France.

3• Il se dessine une 'méthode' de travail avec des collectifs complexes d'acteurs en dissensus. Un rôle fort des sciences humaines et sociales - dans leurs diversités de pensées. Cette 'méthode' donne une mobilisation durable des acteurs sur le long terme et produit des savoirs partagés, de l'innovation complexifiée et ancrée dont la première résultante est un penser et un agir. Cette façon d'aborder les choses est reprise sur le terrain par les acteurs pour gérer leurs projets avec une plus-value d'efficacité pour eux. Cela a occasionné un retour qui permet de tisser un réseau de gens qui ont un langage et des méthodes partagées...

Les connaissances produites

Des connaissances nouvelles ont été produites :

- 1• Sur les écosavoirs (ou savoirs profanes) partagés.
- 2• Sur la 'méthode' de travail avec ces collectifs qui s'est précisée, renforcée... une co-écriture a ainsi débuté.
- 3• Construire une mobilisation collective d'une telle envergure est une connaissance d'intérêt général et très encourageante. La mobilisation est le point clef. Elle ne progresse que très peu quand elle arrive par une démarche descendante uniquement. Nous proposons une démarche à la fois descendante et ascendante.

Donc ce projet a apporté des connaissances pour la recherche – dans le registre des sciences humaines et sociales – et pour l'action, aussi bien dans le registre SHS qu'agronomique.

Les impacts et les suites du projet

Un travail de fond, mais à étaler sur le temps, est à réaliser avec les associations afin de les amener à une vraie co-construction ou recherche-action en accord avec la 'méthode' que nous avons développée.

- 1• Le projet métaprogramme ZINNLE *Ecosavoirs vigneron et co-construction du changement en agro-écologie* qui est financé pour 3 ans.

2• L'engagement collectif en lien avec ZINNLE et le projet CASDAR 2014, que nous avons co-écrit sur *Ecosavoirs vigneron et co-construction du changement de pratiques viticoles à grande échelle*, mais qui est sans financement à ce jour.

3• Un projet, qui est une concrétisation d'un questionnement du collectif au sujet de la santé de la vigne : *Ecosavoirs et savoirs académiques co-construisent un Paradigme Ouvrant à l'Action et à la Recherche pour le biocontrôle en viticulture*, déposé à l'appel d'offre 'biocontrôle' du ministère de l'Agriculture.

4• Un renouvellement d'une demande de bourse de thèse auprès du Conseil régional Alsace, obtenu en 2013 pour 3 ans, mais aucun candidat ne s'est présenté. Une étudiante en master en épistémologie dont l'allocation de stage est financée par REPERE semble être une candidate possible. Le sujet proposé est : *Traduction, émergence cognitive et transformations dans le modèle de la co-construction : le cas de la viticulture alsacienne*.

De manière générale, le travail du collectif s'intéresse à valoriser l'ensemble des savoirs afin d'engager la viticulture dans un vrai changement pour l'agroécologie. Seuls les questionnements co-construits et ne trouvant pas de solution ou d'expertise existante en interne ou via des réseaux font l'objet de co-écriture de projets de recherche qui seront soumis aux différents registres pouvant nous aider.

VOCE

Volontaires de l'Observation Citoyenne de l'Environnement

Coordinateur

Véronique Granier, Institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions, veronique.granier@institut-ecocitoyen.fr

Tiers-veilleur

Ingrid Tafere, EHESS (GSPR)

Partenaires

- Aix-Marseille université
- Centre d'étude en Sciences sociales appliquées



Présentation du projet

Dans un contexte de fortes tensions environnementales, sociales et économiques qui caractérisent les territoires proches des zones industrielles, la participation des citoyens aux décisions d'aménagement, donc l'acceptation de certains choix, est conditionnée à la connaissance qu'ils ont des menaces qui pèsent sur leurs conditions de vie. L'objectif de l'Institut est de créer, par la voie du volontariat d'observation de l'environnement, une relation directe et réciproque entre les citoyens et le monde de la recherche. Il s'agit de disposer, en tant que données scientifiques, des observations profanes mais permanentes des habitants sur leur environnement et leur santé et de permettre aux citoyens d'accéder à la connaissance issue de l'activité scientifique afin de participer à la gouvernance de leur territoire. Le groupe de volontaires vise ainsi à créer un triptyque science – société – territoire qui se veut être le lien permanent entre les organismes de recherche et les paramètres environnementaux, mais également un vecteur nouveau de la transmission des connaissances. Ce groupe aura pour mission principale d'observer l'environnement et son évolution, selon des critères quantifiables et définis au préalable. Ceci permettra la mise en place d'une structure de vigilance et de développement de la connaissance. Les jeux de données recueillis seront transmis aux organismes de recherche qui les interpréteront sur la base des connaissances existantes ou qui initieront de nouveaux projets pour les expliquer. À mi-

chemin entre l'institutionnel et le tissu associatif, le groupe de volontaires joue le rôle d'une courroie de transmission de la connaissance, du terrain vers les scientifiques et du scientifique vers les citoyens.

Les porteurs

L'Institut Ecocitoyen est né de la volonté des élus de Ouest Provence et de Fos-sur-Mer d'accompagner le développement par la prise en compte de l'environnement, et de son effet sur la santé. Il définit et conduit les études scientifiques en réponse aux questions liées à l'aménagement et aux choix économiques.

Le CESSA est un bureau d'études et de recherche rassemblant économistes, politologues et sociologues, pour créer une interface entre le monde universitaire et celui de la décision publique. Son travail, à l'adresse des ministères et des collectivités, porte notamment sur les procédures de participation et les risques industriels, naturels et sanitaires.

Aix-Marseille université est un organisme d'enseignement et de recherche pluridisciplinaire, comprenant sciences sociales et sciences de l'environnement. Il dispose ainsi de l'expertise d'observation, de formation et d'interprétation nécessaire au rapprochement de la recherche à la réalité complexe des territoires, ainsi qu'à l'implication des populations dans l'activité scientifique.

Les enjeux portés par le projet

Abritant l'une des plus importantes zone industrialoportuaire d'Europe, les territoires des pourtours de l'étang



de Berre et du Golfe de Fos se caractérisent par une imbrication entre les problématiques sociales, environnementales et économiques créant des

situations conflictuelles : environnement en grandes difficultés potentielles, développement économique soumis à des logiques mondiales, inquiétude et demande sociale pour la protection de la santé et du cadre de vie. L'histoire récente montre que la science et l'expertise ont pu être instrumentalisées pour influencer, sur le plan environnemental et sanitaire, certaines décisions d'aménagements industriels.

Ainsi, le projet VOCE porte trois enjeux distincts :

- **un enjeu démocratique** : fonder les bases de la concertation locale sur une approche scientifique ;
- **un enjeu territorial** : permettre le développement en intégrant les mesures de prévention des risques environnementaux cohérentes et efficaces ;
- **un enjeu scientifique** : ouvrir la définition et la conduite des politiques scientifiques aux citoyens, développer l'éventail des champs d'observation.

État d'avancement du projet

La première phase a consisté à définir les bases de l'engagement citoyen pour l'observation de l'environnement, tant en ce qui concerne le potentiel d'implication qu'en matière d'enjeux relatifs aux milieux concernés. Plusieurs actions ont été menées :

- un comité de pilotage représentatif des engagements citoyens sur le territoire, avec des représentants associatifs, politiques et techniques ;
- un diagnostic territorial qui permet de définir le cadre d'intervention des futurs volontaires sur le plan géographique et thématique ;
- des échanges citoyens menés dans le cadre de

focus groups visant à faire émerger les intérêts pour l'environnement et les raisons d'engagement des habitants du territoire ;

- une ébauche d'opération pilote comprenant un cursus de formation et un parcours d'observation de la biodiversité lichénique, afin de caractériser par retour d'expérience l'interaction entre « volontaires profanes » et « formateurs experts ».

Enfin, la mise en œuvre concrète a été opérée : 50 volontaires ont été recrutés et plusieurs protocoles d'observation ont été lancés (pollution atmosphérique aux composés organiques volatils (COV) via l'observation des pétunias, taux de salinité du Golfe de Fos, transfert sol-plantes des éléments traces métalliques (EMT)...

Réflexions plus générales sur le projet

L'absence d'échange entre scientifiques et citoyens n'est pas tant due à un manque de cadre propice au dialogue mais bien à une problématique de positionnement des uns par rapport aux autres. Ainsi, la délicate question de la capacité d'engagement du citoyen, prégnante lors de l'organisation du débat public préalable au lancement du projet, s'est beaucoup moins faite ressentir à l'occasion du lancement de l'appel à volontaires. Et en effet, les interrogations des citoyens ont toutes été du domaine de l'utilité de la démarche, de sa pérennité et de la faculté du projet à prendre en compte et valoriser la connaissance profane.

Recommandations pour REPERE

Il apparaît clairement que tout l'enjeu sera de créer une sorte de partenariat « public-public ». L'interface du public et de la recherche, l'espace éventuel pour un co-pilotage de la recherche se situe soit à des niveaux décisionnels inaccessibles au citoyen, soit au travers d'espaces de transmission au sein desquels le citoyen se retrouve astreint au rôle d'apprenant. Cette cristallisation de positionnement entre sachants et non-sachants restreint la possibilité de construire un véritable échange entre la société civile et le monde de la recherche. Au vu de ce constat, il semble donc indispensable, non pas de créer des espaces artificiels d'échanges ; mais bien de chercher le point de convergence de l'intérêt des deux groupes, celui qui permettra un échange mutuel nourri intrinsèquement par le degré d'implication de chacun. Il s'avère que ces centres névralgiques se retrouvent souvent *a priori* sur des points de tension. Les enjeux environnementaux, notamment locaux, peuvent ainsi se trouver incrémentés par le regard dépassionné des

chercheurs. De la même manière, les chercheurs pourront, à propos d'une problématique autour de laquelle s'est développé un savoir profane, s'enrichir de cette connaissance, mais également intégrer les interrogations de la société civile qui viendront éclairer le questionnement scientifique originel. De là naîtra une forme de co-pilotage « consenti » qui créera une équivalence d'utilité directe pour la recherche d'une part et la société civile de l'autre. Cette rencontre autour des tensions pourra par la suite se diffuser à d'autres thématiques revêtant un caractère moins urgent pour le territoire.

Les apports du projet à la thématique

Dans un système décisionnel où la question de la décision démocratique se pose encore, seules des données légitimées par tous pourraient être à la base d'une concertation raisonnée. Or, il apparaît que la défiance envers l'expertise reste profondément ancrée, notamment parmi la population locale et qu'elle est aggravée par la barrière de la compréhension. En effet, si de nombreuses instances de concertation fondent leurs débats sur des chiffres, de grandes lacunes en termes de pédagogie empêchent les citoyens de se les approprier et entretiennent l'idée que seuls les « spécialistes » peuvent comprendre et donc participer. Il a semblé de fait pertinent, alors qu'une structure dotant le territoire d'une politique scientifique venait d'être créée, de fonder son action sur une base de transmission. La participation du citoyen pouvait donc s'inscrire à la fois dans un volet de mobilisation des populations (agir) et dans celui de la formation (comprendre). Ainsi, le projet se devait de proposer aux volontaires de recevoir une « formation » scientifique. Outre que cette théorie garantisse la qualité de la donnée collectée, elle permet également que les citoyens appréhendent mieux les grands principes scientifiques utilisés dans les nombreux débats d'aménagement qui se tiennent sur leur territoire. La présence de la zone industrielle conduit, en effet, les habitants de ce territoire à se confronter à des questions ardues qui ne se posent pas à d'autres endroits du pays. Effectivement, lors des enquêtes publiques, afin de pouvoir donner son avis sur les conséquences d'une nouvelle implantation industrielle, le citoyen se doit de comprendre des concepts physiques complexes (liquéfaction du gaz, procédé de fabrication de l'acier...), des éléments de chimie précis (polluants persistants organiques, réactivité des gaz dans l'atmosphère, rejets aqueux...) auxquels viennent s'ajouter un grand nombre de données techniques liées au process industriel. Cette masse d'informations, de concepts, n'est pas accessible à tous. Il est donc primordial d'accompagner cette situation particulière en permettant aux

volontaires d'avoir accès à un outil de formation spécifique. Le projet VOCE place le citoyen dans la chaîne de production de la connaissance en reconnaissant son savoir profane, sa légitimité d'action et enfin sa capacité d'apprendre.

Les apports du projet pour le porteur de projet

L'Institut Ecocitoyen pour la Connaissance des Pollutions est une structure d'acquisition de la connaissance, tant du point de vue scientifique que du point de vue citoyen. La transmission des connaissances acquises est un axe incontournable du carnet de route de l'IECP. Un savoir produit qui resterait confidentiel ne permettrait ni une amélioration du processus décisionnel local, ni des décisions d'aménagement véritablement concertées avec la population. Le projet d'observatoire citoyen de l'environnement est le cadre privilégié du partage de cette connaissance. En outre, les volontaires sont à leur tour des courroies de transmission de ces connaissances vers les citoyens ne participant pas au dispositif. Pour l'IECP, la mise en place de l'observatoire est donc une priorité.

Les apports du projet pour l'organisme de rattachement

L'université Aix-Marseille investit plusieurs champs dans le cadre de sa participation au projet. Pour les chercheurs il s'agit bien d'investir de nouveaux territoires d'expérimentation. Le projet VOCE leur permet d'être en confrontation permanente avec les besoins du territoire et les questions des habitants. Cette perspective nouvelle est une occasion unique de conduire différemment leur réflexion globale, en prise directe avec le réel. De plus, la recherche environnementale en général est, après la recherche spatiale, l'une des disciplines nécessitant les plus gros investissements humains, matériels, structurels et temporels. Elle se doit donc de fonder son action en lien étroit avec la société.

Les apports du projet pour le tiers-veilleur

Un des apports de VOCE est la réflexivité engagée, à plusieurs niveaux. Tout d'abord, concernant le projet proprement dit, avec des questions touchant aux dispositifs d'engagement des publics, à la prise de parole, aux jeux d'acteurs et aux prises disponibles pour agir (déjà là ou inventées par les acteurs) sur un territoire donné (en l'occurrence très marqué par les situations de conflits, de

clientélisme et de jeux politiques). Ces données s'intègrent d'une part dans des questionnements plus globaux sur la participation, notamment dans le champ environnemental, et des thématiques associées, et d'autre part concernant le territoire proprement dit, qui fait l'objet, au vu de sa spécificité et de sa complexité, de nombreuses investigations et études en SHS.

Ensuite, la mise en place de cette nouvelle mission «tiers-veilleur» : celle-ci diffère en effet des postures existantes dans la conduite de projets ou dispositifs participatifs, où l'on trouve davantage le terme de «tiers-garant». La posture réflexive et floue du tiers-veilleur ouvre le champ à un positionnement «actif» SHS, qui peut orienter les projets (ou les nourrir). L'évolution progressive de cette notion de tiers-veilleur, au fil des rencontres et échanges réflexifs, constitue un réel apport au projet, mais aussi pour le programme REPERE et au-delà, puisqu'elle propose une nouvelle forme de facilitation de la mise en œuvre des projets et de la réflexivité associée.

Enfin, les divers formats de rencontres et de participation (entretiens, séminaires tiers-veilleurs, séminaires de travail, colloques, productions écrites) ont permis de se faire une idée de l'ensemble des projets conduits et d'en creuser certains aspects, ainsi que de confronter des projets différents et des profils de porteurs de projets pluriels (différents niveaux d'engagement, rapports à la recherche, à la science, etc.). Le travail de typologie des projets d'Asca et l'entrée proposée par la sociologie pragmatiste de Francis Chateauraynaud¹ ont également redimensionné les échanges et le projet proprement dit dans une réflexion se voulant plus en recul et dans la recherche (notamment SHS). Ces va-et-vient entre projet VOCE et travaux en commun dans le cadre de REPERE ont été une plus-value tant pour le projet lui-même, en termes de réflexion, mais aussi d'une manière globale pour la recherche.

Les apports du projet pour le programme

Les trois points forts du projet

Échanges citoyens/scientifiques : le projet VOCE a été le cadre d'échanges nourris entre les volontaires et les chercheurs. Cette nouvelle approche du processus d'interrogation de la Recherche a ouvert une nouvelle phase de questionnements autour du rôle de la « chose scientifique » et de sa capacité plus ou moins directe à intervenir dans le développement du territoire et dans les

choix qui y sont tenus. En outre, en permettant la valorisation de la connaissance profane, ces échanges ont élargi la capacité d'investigation des scientifiques, tant du point de vue du questionnement que dans l'exercice pratique.

Pratique démocratique : toute pratique raisonnable de la démocratie repose sur la connaissance. En dotant le territoire de données scientifiques légitimes et partagées, le projet VOCE a renforcé le potentiel citoyen à comprendre et à intervenir dans les processus décisionnels liés à la proximité d'une zone industrielle d'envergure.

La nécessité d'une structure carrefour : le projet VOCE est adossé à une structure hybride qui permet à l'ensemble des acteurs du territoire (population, élus, associations, services de l'État, industriels) et aux chercheurs (par le biais du Conseil scientifique) de débattre ensemble des questions posées, de leur priorisation, de leur pertinence... Le dialogue science-société y est clairement posé, mais la structuration même de l'Institut écocitoyen permet de laisser l'évaluation de la recherche aux scientifiques, éloignant de fait le spectre de l'instrumentalisation ou du militantisme. Ainsi, le projet VOCE, qui organise concrètement le partenariat direct entre scientifiques et citoyens, est « protégé » des conflits, débats ou enjeux qui pourraient le paralyser directement.

Difficultés rencontrées

La politique locale : à l'échelon local, il est délicat de conduire un projet citoyen sans le soutien (ou même l'accord) des élus locaux. Or, le projet VOCE a été confronté à des difficultés liées directement aux rapports qu'entretiennent ces élus avec la question de la Connaissance, notamment environnementale. Deux typologies de problématiques ont été rencontrées :

- **la culture politique** : pour certains groupes politiques, la question de la pollution industrielle et de ses effets est pratiquement taboue, dans la mesure où elle génère, selon eux, un risque direct sur l'emploi. À ce titre, une simple évocation de ces questions est pour eux presque impensable ;
- **l'usage « politicien »** : le projet VOCE permettant à des citoyens de se former et de mieux comprendre, certains élus locaux l'ont qualifié de « dangereux ». Il transparaît des échanges avec eux une sorte de crainte de voir s'établir un contre-pouvoir structuré menaçant leur position politique. Souvent les élus en question connaissaient mal les questions environnementales ainsi que celles de la Recherche.

1. Pour plus de détail : <http://www.programme-repere.fr/production-repere/note-de-veille/>

Les connaissances produites

La dynamique de création du projet VOCE a permis d'interroger à la fois le Territoire (par le biais de ses acteurs) et la Recherche (par celui des membres du conseil scientifique) sur les liens entre science et société, d'un point de vue pratique (comment intégrer le citoyen à un processus d'acquisition de connaissances), mais également d'un point de vue plus « philosophique » (comment organiser cet échange sans que les données produites ne perdent en légitimité et utilité pour les questions locales). Dans ce domaine, c'est la structuration de cet échange et la capacité de le traduire en actions concrètes qui est un des principaux enseignements du projet.

Sur le plan scientifique, la collaboration entre citoyens et chercheurs a permis de mettre en place un protocole de *biomonitoring* de la contamination de la faune des eaux du golfe de Fos, par le biais de la biosurveillance des congères, inédit d'un point de vue méthodologique et ayant conduit à des résultats très utiles aux usagers du Golfe (notamment les pêcheurs).

Enfin, en matière de mobilisation citoyenne, le projet VOCE a mis en exergue le besoin pour les habitants du territoire de se positionner dans l'action. En effet, les différents appels à débat public, échanges, discussions autour des questions environnementales ont rencontré un très faible intérêt de la part des populations locales. La phase de recrutement des volontaires directement pour une « participation active à l'acquisition de connaissances scientifiques » s'est révélée beaucoup plus fructueuse.

Les impacts du projet

En termes de « prises » sur l'action, il est question ici de permettre une collaboration, accroissant les prises des chercheurs en termes de réflexion et d'action possible sur le territoire et de mettre les citoyens (ordinaires ou associatifs) en capacité d'action (on parle volontiers d'*empowerment* dans la littérature SHS). Cette collaboration scientifiques-citoyens marque l'ouverture d'un autre espace d'échange et d'action (autre que militantisme associatif, participation à espace public de débat ou d'instances locales, etc.) et renouvelle les modes d'action et possibles associés : par exemple, des alertes peuvent être initiées si des relevés ou observations citoyens sont alarmants, des études conduites, des orientations d'actions changées. En revanche, le contexte politique local reste une limite à l'élaboration de prises pour agir, pour les acteurs du territoire, y compris

l'Institut Ecocitoyen et de fait les scientifiques et volontaires prenant part au projet. Les jeux d'acteurs ne peuvent être ignorés et les actions conduites se dédouanent des enjeux de pouvoir et de stratégies de délégitimations croisées qui marquent le territoire. Cet aspect est forcément pris en charge par l'Institut qui se pose comme acteur (et non par les volontaires ou les scientifiques en personne) et essaie d'accroître ses prises pour agir, accroître les impacts des actions et études conduites ainsi que les possibilités d'actions des scientifiques et citoyens prenant part aux projets menés.

L'observatoire citoyen de l'environnement est désormais en place et 50 volontaires mobilisés y sont inscrits. Différents protocoles de recherche sont en cours de lancement. Le concept de participation citoyenne aux études est désormais actif et intervient à chaque étape de la politique d'actions scientifiques mise en place par le conseil scientifique de l'Institut Ecocitoyen. Les citoyens interrogent désormais directement les chercheurs et ces derniers intègrent la participation citoyenne (théorique ou pratique) à la mise en place des études. D'ici quelques semaines, les volontaires interviendront sur plusieurs études : transfert sols-plantes des éléments traces métalliques, mesure de salinité des eaux du Golfe, cadastre des déplacements de sols et de l'érosion, observations des panaches industriels et suivi de bio-indicateurs faune-flore.

Éléments à retenir pour les conclusions et recommandations du programme

- Constat de la préférence des publics du territoire à la participation à une action (exemple du projet lichen) plutôt qu'à des débats ou échanges discursifs non liés directement à l'action.
- Constat de la motivation et de l'intérêt de certains publics du territoire pour les questions liées à leur environnement via d'autres formes d'engagement que les formes proposées habituellement.
- Constat de la volonté et de la capacité des citoyens et des scientifiques d'entrer dans un échange et des travaux communs, quand bien même les volontaires sont parfois dubitatifs quant à ce qu'ils peuvent apporter, quand bien même certains scientifiques restent perméables ou dubitatifs quant à ce type de collaboration.
- Constat d'une disparité dans l'appréhension du territoire et des problèmes (révélés par les *focus groups*), notamment quant à la fiabilité ou non des informations

rencontrées, les impacts éventuels sur la santé voire le devenir de l'être humain et les solutions possibles. Certaines formes de fatalisme ou de priorisation d'enjeux de vie quotidiens plus tangibles et moins alarmants apparaissent.

- Constat de l'impossibilité de se soustraire totalement des jeux d'acteurs du territoire, quand bien même l'on situe la citoyenneté et l'implication de manière a-territoriale (sans être dé-territorialisée pour autant). Il s'agit plutôt d'agir dans « un champ de forces » afin d'éviter l'instrumentalisation et de préserver ou accroître

ses capacités d'action.

- Efficacité de l'existence d'une structure carrefour, lieu de débats et de décisions permettant au projet en lui-même de ne pas être impacté directement par les questions transversales.
- Importance de l'animation du programme (réflexions, échanges, etc.).
- Le fait d'être financé et soutenu par un ministère comme accentuant la légitimité du projet.
- Tiers-veilleur comme ressource d'action et de réflexion (avec missions à préciser pour chaque projet).

Biodiversité 2.0

Coordinateur

Carole Lypsic, Adreva, carole.lipsyc@adreva.org

Partenaires

- Des PME : Pertimm, Prylos, llobject, Lato Sensu Productions.
- Des laboratoires universitaires : université Paris

6 (Laboratoire LIP6), université Paris 8 (Laboratoire Paragraphe), IUT de Montreuil, Lutin User Lab.

- Des médias : rue89, Néoplanète.
- Des associations : AAAD, Ecobase 21, Orée, Groupe Traces.
- Des lieux culturels : la Cité des sciences (Carrefour numérique), EPSI.

Présentation du projet

La recherche-action **biodiversité 2.0** avait pour objectif de développer une méthodologie et des outils numériques d'expertise concertée, au travers de la mise en place d'une opération pilote utilisant une plateforme à la pointe de l'innovation (Tqpos).

L'opération **biodiversité 2.0** a duré dix mois du 1^{er} août 2010 au 31 mai 2011 et s'est appuyée sur :

- deux audits réalisés auprès de plus de 400 acteurs de la biodiversité ;
- des rencontres avec des maîtres d'ouvrages de concertations et d'expertises concertées ;
- des tests utilisateurs menés par notre équipe ainsi que par un laboratoire indépendant ;
- une vaste opération de recueil et de recyclage de données liées à l'Année Internationale de la biodiversité ;
- trois semaines d'opération publique (une concertation publique relayée par nos partenaires médiatiques Néoplanète et rue89 en avril 2011, l'accueil du public lors d'ateliers personnalisés à la Cité des sciences et de l'industrie, trois débats publics à la Cité des sciences et de l'industrie, six ateliers en IUT et en université).

www.mabiodiversite.fr

Les porteurs

L'Adreva est une association créée en 2002 pour accompagner les mutations de l'ère numérique. Elle œuvre à la croisée du social, de la création et de l'innovation.

biodiversité 2.0

L'Adreva est acteur de dissémination de la culture scientifique et technique, médiateur de concertations et producteur transmédia.

Au fil des ans, l'Adreva a développé un savoir-faire, des connaissances et des technologies logicielles uniques en matière de gestion de l'éditorial numérique complexe (coopératif, interactif, transmédia, multimédia, géolocalisé) et en matière d'action de terrain (ateliers, formations, événementiel, projets coopératifs et concertations).

www.adreva.org/contact@adreva.org



Les enjeux portés par le projet

L'enjeu originel de ce projet était de construire une solution technologique et méthodologique de « gouvernance à cinq ».

La gouvernance à cinq est un concept défini lors du premier Grenelle de l'Environnement ; il désigne le dialogue entre l'Etat, les collectivités territoriales, les organisations de la société civile (OSC), les entreprises et les syndicats. Nous avons étendu le concept de gouvernance à cinq à celui d' « expertise concertée », en intégrant :

- la rencontre « science et société » au travers de l'échange entre les citoyens, les chercheurs et les experts ;
- la « réflexion participative » grâce à la mise en réseau construite des savoirs, des questionnements, des opinions et des témoignages ;
- la coopération entre la Recherche et l'Expertise.

Notre approche prenait en compte ces impératifs participatifs et citoyens puisque nous avons suivi une méthodologie constructiviste en mode agile tout au long du projet.

L'enjeu secondaire concernait l'exploitation rationnelle, durable et valorisante des données et des événements en lien avec la biodiversité et le développement durable (écologie de l'information).

Contribution au programme

biodiversité 2.0 a développé une méthodologie et un outil d'expertise concertée qui peuvent désormais être utilisés pour tout projet de recherche, d'expertise ou de concertation.

Une plateforme web et mobile sur la biodiversité et la richesse patrimoniale a également été mise en ligne (médiathèque, réseau social, outil de débat). Cette plateforme, qui n'a pas d'équivalent technologique ni médiatique, peut désormais servir :

- la stratégie nationale pour la biodiversité ;
- des actions locales de promotion de la richesse naturelle et culturelle ;
- des activités pédagogiques ;

- la communication des associations, des laboratoires, des collectivités territoriales ;
- la mise en commun des ressources médiatiques sur la biodiversité ;
- des projets de développement locaux et d'insertion,
- la préservation et le recyclage des données produites sur la biodiversité, etc.

Contribution au thème

« *Impact et influence de l'expérimentation* »

À l'issue du programme REPERE, **biodiversité 2.0** se poursuit : non seulement la plateforme continue d'exister et d'être animée, mais de surcroît elle sert une nouvelle expérimentation pilote, en Essonne.

Ce nouveau projet, porté par la Région Ile-de-France, permet de former des médiateurs culturels et environnementaux tout en promouvant la biodiversité et l'économie « verte » du département de l'Essonne.

Cette expérience vise à la validation et à la pérennisation du concept de formation et du concept d'animation/promotion des territoires. Une telle pérennisation passe par la mise au point d'un modèle économique mixte et viable de l'exploitation de la plateforme.

L'impact et l'influence du projet **biodiversité 2.0** doivent également être analysés au regard de la construction de réseau que permet la plateforme. Cette construction de réseau présente toutefois de nombreux défis (coût de l'animation, confiance à construire, cycle de l'innovation, etc.).



ECONAV

Cahier des charges de l'éco-navigation

Coordinateur du projet

Bertrand Jaouen
Réseau EcoNav
29 bd du Général-de-Gaulle
29100 Douarnenez
02 98 75 31 86
contact@econav.org

Partenaires

- Ademe Bretagne
- Conseil régional de Bretagne
- Agence des aires marines protégées
- Conseil régional de Bretagne
- Conseil régional du Languedoc-Roussillon
- Fondation Macif
- Université de Bretagne Sud
- Association Voile de Neptune
- Fondation Nicolas Hulot

Présentation du projet

Plusieurs associations ou organisations professionnelles, soucieuses d'améliorer le comportement écologique de leurs membres et la prise en compte de l'environnement dans leurs métiers, ont élaboré et publié des recommandations, des chartes, des cahiers des charges, qui vont dans le sens de l'éconavigation. Certaines règles concernent plus particulièrement la plaisance, d'autres, la pêche, les chantiers ou les ports. Elles sont plus orientées sur la prise de conscience et sur un changement de pratique des personnes. Peu de ces règles s'appuient sur des options techniques. Les logos, marques, labels, propres à chaque activité, se multiplient. Peut-être est-il nécessaire de réfléchir à une mutualisation de ces approches et à un système de certification plus lisible et plus global, prenant en compte l'ensemble du concept d'éconavigation.

Face à ce constat, afin d'augmenter la lisibilité de l'ensemble des alternatives et projets existants allant dans le sens d'une navigation durable, le réseau a lancé un projet « phare » à travers la réalisation d'un cahier des charges de l'éconavigation. L'objectif est d'encourager une dynamique éco-responsable de l'ensemble de la filière maritime et des usagers.

Ce cahier des charges se compose de trois grandes thématiques : « Bateaux et Equipements », « Pratiques et

Comportements » et « Ports et Abris ». Il a été réalisé grâce à l'implication d'un grand nombre d'acteurs professionnels et spécialistes de leurs sujets qui ont souhaité s'investir au sein du réseau EcoNav.

Les actions d'EcoNav autour de ces différentes thématiques s'illustrent de différentes manières : création de groupes de travail, mise en relation d'acteur, rédaction de documents techniques, organisation de journées thématiques, présence sur de nombreux salons et dans différentes commissions, etc.

Présentation des porteurs

Le réseau EcoNav a pour principal objectif d'encourager une dynamique éco-responsable de l'ensemble de la filière maritime et des usagers.

Aujourd'hui, il est composé d'une centaine de membres et il est connu, reconnu et écouté en tant que référent de l'éconavigation.

Pour démocratiser le terme d'éconavigation et atteindre cette reconnaissance, EcoNav a beaucoup évolué aux cours de ces années. Durant 5 ans, EcoNav a grandi, pris de la maturité, revu sa stratégie, et après une diversification de ses actions, il s'est remis en questions afin de répondre constamment à une demande grandissante de ses nombreux partenaires techniques, politiques et financiers.



Cependant pour que la vie d'un navire soit écologique de la planche à dessin jusqu'à sa déconstruction le chemin, il reste à EcoNav encore beaucoup de chemin à parcourir.

Les enjeux portés par le projet

À travers ce projet, EcoNav a pu mettre en réseau les différents acteurs et ainsi développer le dialogue entre la recherche et l'expertise. Pour cela EcoNav a dû :

- développer un concept innovant pour susciter la curiosité et mettre en place un réseau d'acteurs,
- devenir le référent technique et scientifique de ce concept innovant,
- mettre en collaboration les différents secteurs d'activité,
- accompagner les acteurs dans le développement de projets exemplaires et mettre en avant les travaux de recherche.

La contribution au thème

L'appel à projet REPERE a été très bénéfique pour le développement du réseau EcoNav, en permettant de valoriser et d'augmenter la visibilité des projets existants et de mettre en relation les différentes parties prenantes des filières maritimes notamment via la création de groupe de travail régionaux et nationaux et l'organisation de journées thématiques.

Il nous a permis de réaliser des documents techniques de références dont le cahier technique « Bateaux et Equipements » de l'éconavigation.

Aujourd'hui, grâce à ce travail **EcoNav est un acteur reconnu et sollicité pour sa vision globale du concept d'éconavigation**, intervenant aussi bien auprès de professionnels, de commissions scientifiques, d'élus ou du grand public.

La contribution au programme

À travers ce projet, EcoNav a pu mettre en réseau les différents acteurs et ainsi développer le dialogue entre la

recherche et l'expertise. Grâce à ce projet EcoNav apporte au programme un savoir faire et un retour d'expérience dans ce domaine.

Pour ce faire, la méthode et la stratégie mise en place et développée par EcoNav s'est fait en quatre principales étapes :

- développer un concept innovant pour susciter la curiosité et mettre en place un réseau d'acteurs,
- devenir le référent technique et scientifique de ce concept innovant,
- mettre en collaboration les différents secteurs d'activité,
- accompagner les acteurs dans le développement de projets exemplaires et mettre en avant les travaux de recherche.

Pour le programme REPERE, ce projet ouvre des réflexions intéressantes sur le rapprochement des parties prenantes, avec une mise en convergence de pratiques régionales, ainsi que sur le processus de construction d'une norme experte qui pourra être appliqué à d'autres sujets

En effet, cette démarche réalisée dans le domaine de l'éconavigation présente quelques ressemblances avec celles menées dans le domaine de l'agriculture biologiques ou l'éco-habitat. Il serait tout à fait envisageable de s'en inspirer pour développer des filières éco-responsable dans d'autres domaines industriels (aérospatial, automobile...).

Il serait également envisageable voire intéressant de transposer cette démarche menée au niveau national au niveau européen voire mondial. EcoNav songe dans les années à venir à éventuellement se développer au-delà des frontières mais pour cela EcoNav a besoin de nouveaux partenaires politiques, financiers et techniques à envergure internationale.



Le changement de paradigme en santé environnement (le cas de l'hypersensibilité et des perturbateurs endocriniens)

Coordinateurs du projet

André Cicolella (président du RES) et Soléane Duplan (coordinatrice du RES), Réseau Environnement Santé
 res.contact@free.fr

Partenaires

- MEDDTL
- Fédération nationale de la Mutualité française
- Muséum national d'Histoire naturelle

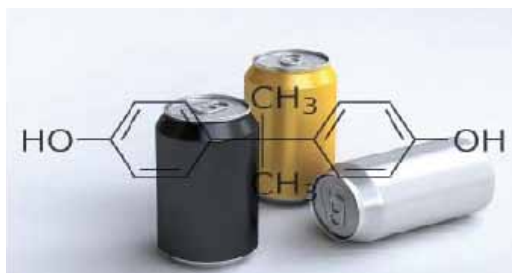
Présentation du projet

Il existe deux niveaux de prise en charge des questions touchant au lien entre santé et environnement :

soit la relation est clairement établie et l'enjeu est principalement de définir des mesures de gestion et leur rythme d'application ; c'est le domaine de la **prévention**.

soit la relation fait encore l'objet d'un débat scientifique et l'enjeu est alors de mieux appréhender ce lien, sans attendre pour agir d'avoir une certitude scientifique absolue. Le principe de **précaution** recouvre ce type de situation. La question est de savoir : à partir de quel degré de preuve scientifique une action devient nécessaire.

Cette deuxième catégorie est la plus souvent rencontrée puisque les problèmes de santé-environnement se caractérisent souvent par le fait qu'ils touchent des populations importantes de façon diffuse. On est rarement dans la situation d'une relation biunivoque « une cause, un effet » et « un effet, une cause ». Le problème est d'autant plus complexe qu'une partie des problèmes de santé environnement ne peuvent être analysés avec les concepts classiquement acceptés jusqu'à ce jour et conduisent à imaginer un nouveau paradigme pour évaluer le risque.



Dans tous les cas, ce type de débat ne peut être la prérogative de la seule communauté scientifique, les citoyens étant réduits à attendre passivement les conclusions de celle-ci. Un tel modèle de plus en plus mal accepté s'avère inefficace. Il importe donc de mettre ces questions dans le débat public.

Ce projet se situe dans le cadre du deuxième cas de figure : l'application du principe de précaution, plus particulièrement, dans le cas des problèmes donnant naissance à un changement de paradigme. Historiquement, l'évaluation des risques repose sur le paradigme de Paracelse « C'est la dose qui fait le poison ». Cette approche classique n'est pas obsolète, mais s'avère non pertinente dans les cas pour lesquels il apparaît, notamment, que la période fait aussi le poison (période sensible de la gestation).

Deux exemples illustrent ce changement de paradigme dans la façon d'appréhender le risque : celui des maladies de l'hypersensibilité et celui des perturbateurs endocriniens.

Les porteurs

Un certain nombre de **membres du Réseau Environnement Santé (RES)** se sont impliqués à différents degrés d'avancement du projet, en particulier SOS-MCS (association de personnes atteintes du syndrome de l'hypersensibilité chimique), l'association de malades Fibromyalgie France, la Fondation Sciences citoyennes (association de scientifiques), le WWF-France (sur le volet Biodiversité-Perturbateurs endocriniens) et la CNMSE (professionnels de santé). Pour rappel le RES regroupe des ONG, des associations de professionnels de santé, de scientifiques et de malades. Il s'est constitué, à la suite du Grenelle de l'Environnement,

dans l'objectif de mettre la question santé environnement au cœur de la politique de santé et d'environnement, en partant du constat que celle-ci y est encore trop souvent marginale.

D'autres associations sont partenaires du projet, comme Robin des Toits association investie sur les risques liés aux Champs Electro-Magnétiques et regroupant des personnes électro-sensibles.

Les enjeux portés par le projet

L'objectif du projet est de donner une meilleure visibilité à la réalité des Maladies émergentes et à la littérature scientifique sur les Perturbateurs endocriniens (PE) sous-estimées jusqu'à présent par les agences et les institutions qui analysent les problèmes de santé-environnement selon les concepts classiques d'évaluation des risques.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) reconnaît l'épidémie de maladies chroniques dont l'accroissement le plus notable est celui du cancer et du diabète (M Chan).

D'une part, la littérature scientifique met de plus en plus en avant les facteurs environnementaux de ces maladies (tels que les PE), d'autre part, un nombre croissant de personnes développent des pathologies nouvelles (statistiques de prévalence dans de nombreux pays) qui ne sont ni correctement appréhendés par les professionnels de santé, ni prises en charge.

Compte-tenu des enjeux sociétaux et économiques des deux phénomènes, ces problèmes de santé-environnement pour lesquels le principe de précaution devrait s'appliquer doivent être mis dans le débat public.

Contribution au programme

Le projet d'illustrations du changement de paradigme en santé et environnement correspond à un sujet émergent élaboré en co-construction avec de nombreux acteurs de la société civile et représentants des institutions. Il ne prétend pas, à lui tout seul, répondre à l'ensemble du problème, mais il vise à apporter une contribution au débat. La participation de scientifiques, de professionnels de santé et de malades, avec la vision de chacun du problème répond bien au souci de « la question de la légitimité des savoirs, des partages de savoirs et de la pertinence de l'expertise ».

Le projet contribue également à l'approche innovante du programme Repere en étant centré sur deux items qui illustrent une même thématique, et en déclinant des actions concrètes aussi variées que des « séminaires réflexifs

internes et externes, des enquêtes sur le terrain, des actions de sensibilisation, des actions d'accompagnement dans la prise de décision ».

La démarche du projet s'inscrit « dans un souci de critique constructive et (vise) l'amélioration de situations problématisées en questions de société ou en controverses citoyennes ». En effet, le projet a bien « en perspective l'ambition d'une transformation interne des méthodes et points de vue propres de notre propre structure (ici la démarche d'enquête des associations de malades et de professionnels de santé) en même temps que sont visées des propositions d'organisation et de méthodologie générale (ici la reconnaissance et la prise en charge des pathologies d'hypersensibilité, ainsi que de Perturbateurs endocriniens).

Le projet se poursuit puisque le travail d'alimentation du débat public sur les 2 illustrations du changement de paradigme se décline encore aujourd'hui à travers des actions avec différents partenaires afin de permettre une réglementation globale des PE et une meilleure information régionale des Maladies de l'hypersensibilité (formation des professionnels de santé, centres de soins...).

Contribution au thème

Afin d'apporter un éclairage sur la réalité des maladies de l'hypersensibilité et des Perturbateurs endocriniens qui illustrent le changement de paradigme en santé-environnement, le RES a organisé avec ses partenaires différentes manifestations, en croisant à la fois les données scientifiques et la vision des malades :

- 3 colloques : Maladies de l'hypersensibilité (à la Mutualité française), PE-Maladies chroniques (à l'Assemblée nationale) et PE-Biodiversité (au Muséum National d'Histoire naturelle),
- 1 voyage d'étude en Allemagne de professionnels de santé dédiée à la Médecine environnementale,
- 2 enquêtes : biomonitoring BPA dans le Nord et recueil de témoignages via la Mutuelle familiale (sur les Maladies émergentes)

Ces informations ont permis d'alimenter le débat public sur ces questions et contribué à une évolution de la législation sur un certain nombre de Perturbateurs endocriniens ainsi qu'une meilleure prise en charge institutionnelle notamment via le PNSE2.



Co-construction des savoirs et des décisions dans la recherche : l'exemple de la sélection participative en agri-environnement

Coordinateur

Fondation Sciences Citoyennes

<http://sciencescitoyennes.org/>

claudia.neubauer@sciencescitoyennes.org

Partenaire

Réseau Semences Paysannes

<http://www.semencespaysannes.org/>

Présentation du projet

Le projet se concentrait sur des expériences de recherche participative en sélection variétale en agriculture, ou sélection participative, initiées en France dès 2000 et portant sur des variétés paysannes de blé tendre et blé dur, fourragères, choux, potagères, tournesols et maïs. Dans ces expériences, des paysans, des chercheurs de l'INRA, des techniciens, ainsi que des consommateurs, des transformateurs, des distributeurs ou des ONG, s'associent pour développer et évaluer de nouvelles variétés de semences. Il s'agissait de montrer l'intérêt et l'importance de l'implication des partenaires associatifs dans la recherche à travers l'exemple de la sélection participative, au croisement entre l'agriculture durable, l'environnement et l'alimentation. Un premier séminaire réunissant une trentaine de chercheurs, paysans et animateurs-techniciens s'est tenu à Angers en février 2011 et a été l'occasion de revenir sur les diverses expériences en matière de sélection participative et d'établir des recommandations pour la réussite de projets en matière de recherche participative. Un deuxième séminaire (24 mai) ciblait spécifiquement des chercheurs intéressés mais pas encore impliqués dans des processus de recherche participative. Ces deux séminaires ont donné lieu à la rédaction d'un livret **Visions paysannes de la recherche dans le contexte de la sélection participative**. Le projet a également permis de faire le suivi d'un projet de sélection participative en cours sur le blé tendre à travers plusieurs entretiens avec paysans, chercheurs et techniciens (analyse d'une réalité de terrain). Un forum régional Recherche agricole – Projet de société, s'est tenu le mardi 14 juin 2011 à Rennes

et a réuni environ 120 personnes. Il visait à mobiliser des acteurs bretons – mais pas seulement – chercheurs, membres de collectivités locales, d'associations, du secteur privé, paysans et citoyens, autour du lien entre agriculture, recherche et approches participatives. La rédaction d'un livret surtout à l'usage des chercheurs sur leur situation dans les laboratoires, sur les politiques de recherche actuelles et avec des propositions de FSC s'est également constitué comme un élément du projet.

Présentation des porteurs

La **Fondation Sciences Citoyennes** est une association loi 1901 créée en 2002. Réunissant chercheurs, étudiants et citoyens, elle a pour objectif de favoriser et de prolonger le mouvement actuel de réappropriation citoyenne et démocratique de la science, afin de la mettre au service du bien commun. Les axes centraux de son engagement visent à accroître les capacités de recherche et d'expertise de la société civile (promotion du **tiers secteur scientifique**) et de stimuler la liberté d'expression et de débat dans le monde scientifique.

Le **Réseau Semences Paysannes** est un réseau d'une soixantaine d'organisations, toutes impliquées dans des initiatives de promotion et de défense de la biodiversité cultivée et des savoir-faire associés.

Les enjeux portés par le projet

Ce projet permet de lier plusieurs thématiques interdépendantes : l'agriculture et l'environnement, la recherche participative et les processus démocratiques,

Co-construction des savoirs et des décisions dans la recherche : l'exemple de la sélection participative en agri-environnement

l'expertise et la construction de savoirs. Le projet a été motivé par plusieurs questions globales.

Quelles nouvelles formes de partenariats entre chercheurs, associations et citoyens ? Quelle intervention des organisations de la société civile, notamment de paysans, sur les orientations de la recherche, des protocoles de recherche et l'évaluation de l'excellence scientifique ? Comment et avec qui définir des thèmes et des protocoles de recherche plus conformes aux exigences d'une agriculture durable respectueuse de l'environnement et d'une alimentation saine ? Comment les scientifiques pourraient-ils accompagner les paysans dans leurs propres démarches d'innovation ? Quelles conclusions à tirer des expériences des partenaires impliqués dans le projet ? Quels outils d'expertise pour évaluer l'impact à long terme (durabilité) des différentes méthodes et systèmes existants ?

La contribution au programme

Le projet confirme pleinement l'intérêt et l'importance – pour les chercheurs, la recherche, les divers acteurs, pour la société – de l'implication des partenaires associatifs dans la recherche. En effet, les acteurs impliqués appartiennent à des champs professionnels différents, et ont donc des référentiels différents, en fonction de leurs expériences et formations. Le partenariat permet au chercheur de remettre en adéquation ses outils avec la réalité du terrain, tout comme le regard du chercheur va aider les partenaires de terrain à avancer dans leur questionnement et modifier éventuellement leurs pratiques. Les différents partenaires des projets de sélection participative ont pu, lors des séminaires organisés ou des entretiens réalisés, discuter de leurs expériences et présenter les contraintes auxquelles ils se confrontent ainsi que la façon de les faire évoluer. Plusieurs éléments ont ainsi été mis en avant, notamment la prise en compte des différents savoirs et l'interdisciplinarité ; le respect mutuel des différents acteurs et un partage de valeurs communes sur le vivant ; l'importance du « chemin faisant » autant que du résultat ; le rôle de l'animateur, des financements pérennes ; la prise en compte de tous les acteurs à travers toutes les étapes et la nécessité d'accorder du temps pour la capitalisation des expériences et la mutualisation des résultats.



Le projet a permis de préciser les conditions qui assurent une véritable participation des acteurs de terrain tout au long du processus apportant ainsi au programme REPERE des pistes et des réponses.

La contribution au thème

Les échanges à travers les séminaires ou enquêtes ont permis de mettre en valeur les pratiques liées à la sélection participative qui s'inscrivent dans un cadre général de respect des pratiques de l'agriculture biologique ou paysanne à faibles intrants. Ces pratiques, parce qu'elles se fondent sur une compréhension holistique du vivant, favorisent les capacités de génération du monde vivant. Nos études montrent que la sélection participative permet la remise en culture dans les champs de nombreuses variétés anciennes délaissées, voire oubliées par les agriculteurs, paysans, jardiniers et chercheurs. Certaines expériences font déjà apparaître des variétés adaptées à un terroir spécifique. D'autre part, la communication qui est faite autour des projets en matière de sélection participative permet tout un travail de valorisation des actions en faveur de la biodiversité agricole, donc de la biodiversité cultivée, auprès des paysans, des institutions et surtout du grand public. En effet, la biodiversité cultivée est souvent éclipsée par les questions de conservation de la biodiversité sauvage, qu'elle promeut également grâce aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et à une plus grande multiplicité des variétés cultivées.

COEXNANO

CO-EXpertise sur les revêtements utilisant des NANocomposés

Coordinateur du projet

Dorothee Browaeys, Vivagora
d.browaeys@vivagora.org
www.vivagora.org

Partenaires

- **Traces** (pour le dialogue avec les associations)
- **Scoop Résonance** (pour le dialogue des parties prenantes avec vote)

Présentation du projet

L'essor des nanotechnologies et la mise sur le marché de produits de plus en plus nombreux contenant des nanocomposants aux effets peu connus posent la question du mode d'évaluation des bénéfices et des risques de ces nouveaux produits et de leurs usages pour la société.

Dans le cadre du programme REPERE du MEDDTL, l'association VivAgora a exploré les modalités d'implication de non-spécialistes à l'expertise. Pour cela, elle a mené durant 11 mois, de juillet 2010 à juin 2011, une procédure expérimentale, COEXNANO. Il s'agissait d'organiser les contributions et analyses de diverses parties prenantes à propos de nanoproduits particuliers, les nano-revêtements, c'est-à-dire des revêtements utilisant des composés à base de nanoparticules. Ces parties prenantes étaient issues des mondes académique, économique, associatif, administratif et politique, et se trouvaient plus ou moins intéressées ou concernées par ces produits.

La procédure a été pilotée par une équipe pluraliste (Copil) représentative des différentes parties prenantes. Elle s'est appuyée sur un Comité référent d'experts (Coref) pour collecter, produire et hiérarchiser les informations techniques, scientifiques et socioéconomiques. Suivant un processus en spirale, incluant progressivement des acteurs de la société civile, l'expertise s'est enrichie, partant des données scientifiques et techniques pour intégrer des questions de protection sanitaires et environnementales, des préoccupations d'usage ou d'intérêt général.

Dans un premier temps, un état des connaissances techniques, scientifiques et socioéconomiques relatif à différents nano-revêtements à base de nano-argent ou de nano-titane a été co-construit. Puis, un panorama des incertitudes et

interrogations concernant leurs bénéfices et leurs risques. Enfin une série d'avis portant sur ces produits a été recueilli permettant de retenir six critères d'évaluation.

Les porteurs

L'ensemble du projet a été soutenu par un comité de pilotage (Copil) représentatif des différentes parties prenantes (représentants d'associations citoyennes, de fédérations industrielles, des pouvoirs publics, des organismes de recherche) et comprenant un membre de l'association Orée, Michel Becq, auteur de la procédure « débat d'expertise » proposée par Orée dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Ce Comité a joué un rôle capital dans la construction et l'ajustement pragmatique du processus.

VivAgora s'est appuyée aussi sur un **Comité référent d'experts** (Coref) destiné à piloter la collecte, la production et la hiérarchisation d'informations scientifiques. Les membres de ce Coref étaient issus de différents institutions et laboratoires de recherche.

Les enjeux portés par le projet

Ce projet a été conçu selon quatre priorités :

- 1 • Un des défis majeurs de cette expertise pluraliste était de « donner prise » aux citoyens éloignés des connaissances et pourtant concernés. Pour cela, un état des lieux des connaissances et incertitudes sur les nanorevêtements considérés (performances et risques) et leur contexte économique a été réalisé.
- 2 • Le projet visait à donner poids à des préoccupations souvent non considérées ou éludées : la question de l'acceptabilité des risques, de l'utilité des produits par

exemple. Le dialogue multi-acteurs a permis de mieux caractériser les situations critiques (atouts de produits insuffisants au regard de risques potentiels) et les besoins prioritaires de recherche en matière d'analyses économiques, sanitaires et environnementales.

3• Le processus a cherché à renforcer les relations de confiance entre usagers, experts et producteurs industriels.

4• Le projet COEXNANO a été construit comme un outil de prospective pour les structures de recherche. Les modalités d'inclusion pourront servir d'exemple et être transposées à d'autres domaines notamment sur les risques émergents.

La contribution au programme

COEXNANO a permis d'explorer les modalités d'une implication juste et fructueuse d'acteurs éloignés de l'innovation dans une expertise à forte dimension technique.

Les défis étaient multiples :

1• Donner « prise » sur le sujet des nanotechnologies. Pour cela, VivAgora a choisi des objets de consommation courante : vitres, ciments, peintures, pansements, chaussettes...

2• Donner du « sens » aux informations. Cette exigence a demandé un travail approfondi d'expertise technique (chimie, toxicologie, écotoxicologie...) et économique. Puis VivAgora a choisi de pointer les incertitudes et inconnues, les dilemmes (voir rapport intermédiaire du 23 novembre 2010). Elle a cherché à mettre en valeur les informations pertinentes pour la société civile et la prise en compte de l'intérêt général.

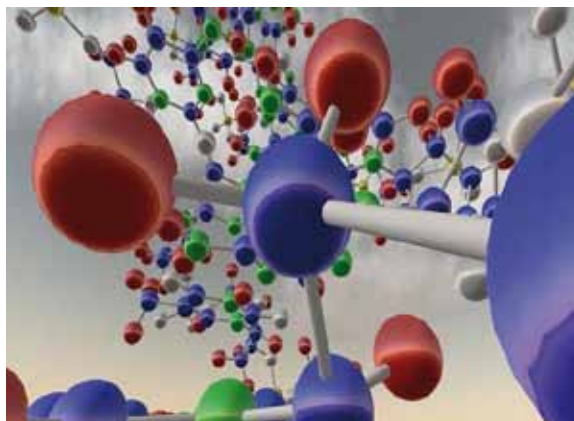
3• Mettre en dialogue les parties prenantes aux légitimités diverses.

Au total, près de 140 personnes ont participé à l'action COEXNANO (comité de pilotage, comité référent d'experts, entretiens auprès d'industriels, propositions de participation à la mise en discussion des données auprès de la société civile et journée de concertation).

Cette expérience peut déboucher sur deux prolongements :

1• mise en place d'un modèle itératif d'expertise visant à l'actualisation régulière des données dans le domaine des nanotechnologies. Cette « vigilance coopérative » apparaît nécessaire en contextes marqués par les incertitudes.

2• Déclinaison de ce modèle de concertation et de mise en relation des parties prenantes. Dans le cadre des programmes de recherche ce processus exemplaire fournit les



outils méthodologiques nécessaires à la mise en place d'une arène de dialogue où la prise de parole est égalitaire et dans laquelle la société civile n'a pas valeur de simple caution légitimante mais peut faire entrer dans l'évaluation ses priorités de vigilance et ses valeurs.

La contribution au thème

COEXNANO a permis de repérer les points faibles d'une « vigilance » crédible dans le champ des nanotechnologies :

- Les problèmes liés à des définitions incohérentes des nanomatériaux.
- L'étendue des incertitudes scientifiques (concernant, par exemple, la stabilité des agrégats de nanoparticules ; ou la nature des éléments chimiques relargués par les nano-argents).
- La mise sur le marché de produits en l'absence de garantie de l'innocuité.
- Le manque de prise en compte du cycle de vie des produits, de connaissances sur les relargages de nanoparticules (conditions, expositions...).
- L'état d'avancement des travaux de régulation en matière de nanotechnologies (Reach, directive Biocide...).

L'expérimentation COEXNANO a permis de proposer :

- Six critères d'évaluation (indicateurs) susceptibles d'intégrer les impacts sanitaires, environnementaux, économiques et sociétaux pour encourager des « analyses multidimensionnelles » bénéfico-risques ».
- Quatre points de vigilance pour sortir des impasses et des postures de surface.
- La mise en concertation des dilemmes afin de questionner les priorités choisies en commun.

De la thématisation publique des nano-activités au « copilotage de la recherche » : tendances et tensions

Coordinateur du projet

Marie-Gabrielle Suraud – IUT université Toulouse 3,
marie-gabrielle-suraud@iut-tlse3.fr

Membres participant au projet

Sandrine Barrey, Patrick Chaskiel, Paolo Crivellari,
Renaud Debailly, Édouard Morena, Elodie Pucheu.

Présentation des porteurs

Marie-Gabrielle Suraud est professeure à l'université Paul-Sabatier et membre de l'équipe ECORSE (Équipe COmmunication Risques Santé Environnement) au laboratoire CERTOP (Centre d'Étude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir, UMR CNRS 5044). Elle a été responsable d'opérations de recherche scientifique pour le ministère de l'Environnement, la Fondation pour une Culture de la Sécurité Industrielle et pour la Région Midi-Pyrénées. Elle a mené des expertises pour le ministère de l'environnement (MEEDDAT) et pour l'ANR, programme blanc, et est membre du Conseil Scientifique du Programme CDE, « Concertation, Décision, Environnement » du ministère de l'Écologie, et du GIS P2D2P, « Participation du public, décision, démocratie participative » (depuis 2009).

L'Équipe ECORSE réunit des enseignants chercheurs en information-communication, sociologie, droit et économie. Les recherches de l'équipe portent sur les risques collectifs à l'origine de nouvelles tensions sociales dans les domaines de l'environnement et de la santé.

Présentation du projet

Ce projet retrace l'évolution des positions de différentes organisations sur les nanoactivités (nanosciences, nanotechnologies, nanoproduction), notamment à partir du débat public organisé en 2009-2010 suite au Grenelle de l'environnement. En analysant la mobilisation des associations et des syndicats, le projet s'intéresse à la proposition d'un **co-pilotage de la recherche** qui a été analysée du point de vue de la capacité de la société civile à peser sur les choix scientifiques. Considérant les leviers qui



permettraient à la société civile de peser sur les orientations de recherche, la question majeure porte sur la possibilité d'une « coopération », voire de la solidarité, entre les milieux scientifiques qui cultivent une tradition de forte autonomie et une société civile qui se situe à l'extérieur de la sphère scientifique. La possibilité d'une telle coopération a été étudiée à travers les discours des associations et des syndicats qui se sont mobilisés sur les risques technologiques et les différentes formes de participation du public aux politiques de recherche et d'innovation.

Les enjeux portés par le projet

Ce projet montre en quoi la revendication, enregistrée au Grenelle de l'environnement, d'un co-pilotage de la recherche conduit vers des nouvelles tensions entre sphère scientifique et société civile. Cette revendication tranche avec une contestation des pratiques scientifiques qui, jusqu'aux années 1990, émanaient le plus souvent des chercheurs eux-mêmes, tout en laissant intacte pour

l'essentiel l'activité de recherche. Or, du point de vue du mouvement associatif sur les « nanos », il ne s'agit plus seulement d'engager des débats sur les grands principes relatifs au rôle et à la place de la science dans la société, sur les contraintes que le pouvoir politique et le marché opèrent sur le développement de la recherche ou encore d'interroger le faible développement de certains pans de recherche. Le problème est de faire valoir des exigences renouvelées vis-à-vis de l'activité de recherche dans son ensemble, visant la possibilité d'une « démocratisation du choix des orientations de la recherche ».

La contribution au programme

Le projet répond à la question suivante : **dans quelle mesure le thème des nanoactivités déplace-t-il et renouvelle-t-il la thématique des risques technologiques, considérée comme l'expression d'un problème d'entente sociale ?** Le projet s'est centré sur la dynamique civique caractérisant une société civile largement présente dans les débats sur les « nanos » et a pu mettre en évidence deux aspects. D'une part, la convergence entre les composantes associatives et syndicales, relativement spontanée à l'échelle française, plus structurée à l'échelle européenne. Cette convergence met significativement à l'épreuve l'expansion des « nanos », qui se heurte à un déficit de légitimité d'autant plus effectif qu'elle ne bénéficie pas d'un soutien syndical fort, donc d'un ancrage dans le monde du travail. D'autre part, le mouvement associatif, qui n'est pas aussi fédéré que dans le cas du nucléaire (par exemple), renouvelle ses revendications et ses formes d'action. Le croisement entre la thématique des risques technologiques et celle des « sciences en société », non seulement élargit le

champ d'intervention des associations et des organisations syndicales, mais laisse aussi entrevoir une redéfinition de la thématique des risques, dans laquelle les politiques de recherche deviennent un enjeu central. La nouveauté ne réside pas dans le fait que la science ait à passer des tests politiques, mais tient à **l'émergence d'une exigence associative sur la mise en œuvre de nouvelles formes de pilotage de la recherche**. Cette dimension vient reconfigurer la thématique des risques technologiques jusqu'alors – avant les « nanos » – plutôt centrée sur la production industrielle et les choix technologiques, mais pas directement sur les choix scientifiques. Si la nécessité de mettre en débat les choix scientifiques est un principe largement partagé par le monde associatif, le thème des « nanos » révèle cependant, au sein de la société civile, des conceptions différentes de la participation – et du rôle de la participation – à l'élaboration de ces choix.

La contribution au thème

Le projet a permis d'éclaircir des dynamiques sociétales qui sont spécifiques au sujet des nanotechnologies. Plus précisément, le projet met notamment en valeur le tournant opéré par la problématisation publique des nanotechnologies. D'une part, le croisement de deux thématiques, « risques technologiques » et « science en société », déplace les revendications de la société civile, qui remontent jusqu'à un contrôle en amont du déploiement de l'activité industrielle. D'autre part, la convergence entre mouvement associatif et syndicalisme durcit l'épreuve de légitimation à laquelle doivent se confronter les décisions, économiques ou étatiques, sur les « nanos ».

BESTMILITT

Suivis bénévole et scientifique des contaminations microbiologiques du littoral d'Oléron

Coordination

Jean-Louis Gaignon, Ifremer
 Laboratoire Environnement Ressources des Pertuis
 Charentais (LER/PC), Ifremer (Le Mus du Loup,
 17390 La Tremblade, Jean.Louis.Gaignon@ifremer.fr)

Présentation du projet

Les relations « recherche – société civile » traduisent des comportements institutionnels, collectifs et individuels. Deux voies sont envisageables pour faire évoluer la situation : l'une est de type « réglementaire », l'autre viserait à des changements d'attitudes qui ne peuvent passer que par du « chemin faisant ».

BESTMILITT se veut contributrice de cette seconde voie. Avec une telle finalité, « travailler ensemble » nécessite de fonder l'initiative sur du concret, cadre de dialogue et support d'une part de changements escomptés d'attitude et, d'autre part, d'une analyse réflexive de processus.

Dans le contexte réglementaire européen de protection des individus face aux produits alimentaires d'une part, et de l'atteinte d'un « bon état écologique » des eaux du littoral d'autre part, l'acquisition de données offre un support partageable et partagé pour « travailler ensemble ». Elle peut passer par l'engagement citoyen dans des réseaux de suivi bénévole opéré par des ONG.

BESTMILITT porte sur l'acquisition de données de qualité des eaux du littoral et vise à initier un suivi bénévole mis en œuvre par une ONG (SFE) et à étudier les complémentarités d'une telle pratique avec une surveillance institutionnelle opérée par l'Ifremer. Le champ d'application concerne les contaminations microbiologiques du littoral de l'île d'Oléron (17).

Cette expérimentation commune de suivi / surveillance sera le support d'analyses de leurs complémentarités, conditions et limites de mise en œuvre ainsi qu'une analyse coût – efficacité des différents modes de suivis et une analyse

réflexive sur les modalités du « travailler ensemble ».

Les partenaires

L'Ifremer contribue à la connaissance des océans et de leurs ressources, à la surveillance du milieu marin et littoral et au développement durable des activités maritimes. Le Laboratoire Environnement Ressources des Pertuis Charentais (LER/PC) est un acteur de la collecte d'information sur le littoral.

AMURE, Unité Mixte de Recherche 101 associant le Département d'Economie Maritime de l'IFREMER et le Centre de Droit et d'Economie de la Mer de l'université de Bretagne Occidentale, a pour objet l'analyse économique et juridique des politiques publiques sur les activités maritimes et les espaces marins et littoraux.

Surfrider Foundation Europe est une association dévouée à la protection et à la mise en valeur de l'océan, des vagues, du littoral et des personnes qui en jouissent. Constituée d'une équipe de 30 salariés et de réseaux bénévoles, elle participe à des groupes de travail afin d'influencer les politiques publiques et met en place des laboratoires de suivi de la qualité de l'eau.

Les attendus de BESTMILITT

- Comprendre les positionnements réciproques des partenaires,



- connaître les potentialités / limites des méthodes de suivi / surveillance pour la connaissance des sources et niveaux de contamination d'un écosystème littoral,
- cerner les possibilités de ce type d'initiatives et d'élargissement des champs d'application,
- initier des processus sur les potentialités et conditions d'une implication croissante de la société civile à des missions de recherche, surveillance, expertise,
- acquérir des données et de les diffuser,
- contribuer à la mise en œuvre de politiques publiques.

Contribution au programme

Deux réseaux ont été mis en place pour opérer :

- un suivi de la qualité des « eaux récréatives »,
- un suivi des sources de contamination microbiologique selon un protocole co-construit. Les acteurs locaux ont émis l'idée d'inclure les professionnels de la mer comme bénévoles. Les données acquises permettront d'évaluer les flux d'*Escherichia coli*. À cette fin, des suggestions ont été formulées par les acteurs locaux.

Il a été montré qu'un bénévolat motivé offrait un cadre souple et adaptatif pour l'acquisition de connaissances. L'individualisme des motivations nécessite l'adéquation entre objet observé, compétence et positionnement de l'animation et cible bénévole. Le retour d'expérience est d'autant plus pertinent que des thématiques prioritaires comme la biodiversité font appel à ce type de démarche.

En l'état actuel des perceptions des scientifiques, les observatoires permettant l'acquisition de données avec une contribution de bénévoles sont privilégiés. L'intérêt d'un positionnement plus participatif à des fins d'appropriation réciproque d'enjeux ou de vision partagée n'est jamais mentionné. La notion de « sciences participatives » peut être considérée comme abus de langage faisant référence implicitement à un processus participatif alors qu'il ne s'agit que d'une contribution de moyens excluant toute idée d'échanges de savoirs, d'appropriation réciproque, base d'une expertise diversifiée.

La mise en place et le maintien d'un réseau de bénévoles justifie un investissement considérable. Si la contribution de bénévoles n'est requise qu'à des fins de moyens, il est à craindre que les moyens mis sur la coordination et l'animation ne permettent pas la pérennité du réseau.

Si la collaboration avec une ONG peut s'avérer pertinente pour animer et coordonner un réseau de contribution bénévole, la

réalisation des objectifs fixés dépend des organisations choisies.

Contributions aux thèmes

Genèse d'un réseau

- BESTMILITT n'avait pas pour but de mettre en place un réseau institutionnel mais d'utiliser la compétence d'une ONG pour mettre en place un réseau de bénévoles,
- la mobilisation pour une implication bénévole est très liée aux motivations individuelles, quelles qu'elles soient,
- pour mobiliser les citoyens il faut à chaque expérience trouver le public le plus réceptif et adapter sa stratégie de mobilisation en conséquence ; en d'autres termes, la question est d'identifier l'ONG la plus légitime pour mobiliser ce public .



Processus de co-construction

- La co-construction d'un protocole pour l'obtention de données réglementaires « non discutables » est possible dès lors que les niveaux de compétence et d'intérêt des partenaires sont équivalents et intégrés tout le long du processus,
- une co-construction institutionnelle n'est envisageable que sur la base de la prise en compte des contraintes spécifiques des organismes et en veillant à un équilibre des compétences techniques et d'une complémentarité des rôles ; ce qui pose la question de « qui est initiateur – pilote? ».

Impact et influence de l'expérimentation

- Ni SFE, ni l'Ifremer ne considèrent avoir mis en place, sur la base des complémentarités de chacun, un « vrai partenariat » répondant aux attendus ; l'expérience n'aura pas permis de sortir du cas particulier et n'est pas probante pour appréhender le cas général.
- Le potentiel et l'intérêt des données recueillies sont soulignés par les acteurs gestionnaires extérieurs.
- Les scientifiques privilégient aujourd'hui les « observatoires » sur la base d'une contribution citoyenne bénévole en terme de moyens.
- Les associations élèvent leur niveau d'expertise pour être force de proposition et s'associent avec des partenaires universitaires et de recherche.

CONTACT

Responsable du programme au MEDDE

Marie-Christine Bagnati

MEDDE -CGDD-DRI

Service de la recherche

marie-christine.bagnati@developpement-durable.gouv.fr

Équipe d'animation zogma et ASca

contact@programme-repere.fr

Colloque 15 et 16 mai 2014

repere

RÉSEAU D'ÉCHANGE ET DE PROJETS SUR LE PILOTAGE
DE LA RECHERCHE ET L'EXPERTISE



www.programme-repere.fr